

## Éditorial

Du Goulag russe au pénitencier US :  
l'éternel retour ?

Il n'est pas exagéré de considérer que le XX<sup>e</sup> siècle fut celui des extrêmes, pour reprendre le titre de l'ouvrage de l'historien Hobsbawm<sup>1</sup>. Et parmi les nombreuses catastrophes suscitées par les extrémismes de toutes sortes entre 1914 et 1991, la déportation et l'enfermement de masse furent parmi les plus terribles. L'exemple nazi est évidemment dans toutes les mémoires, mais son pendant contemporain soviétique, certes plus lointain de nous, méritait que l'on s'y arrête également.

Les camps du Goulag eurent une longévité bien plus importante que leurs vis-à-vis nazis. Et pour cause, nous pouvons considérer que la période « de référence » du système concentrationnaire soviétique s'étend de 1930 à 1953, soit à peu près la phase de pouvoir absolu de Joseph Staline (étant entendu que le Goulag existait déjà avant 1930 et perdura bien après 1953). Sur cette période, on estime à une vingtaine de millions le nombre cumulé d'entrées au Goulag. Ce chiffre doit toutefois être immédiatement relativisé car, comme le rappelle Nicolas Werth, « la rotation des détenus du Goulag était très importante : entre 20 et 40% des détenus étaient relâchés chaque année<sup>2</sup> ». L'année 1950 marque cependant l'apogée du système, avec 2.760.095 personnes détenues. Quant au taux de mortalité, il varie fortement d'une année à l'autre entre 1930 et 1953. Les années de guerre 1942 et 1943 furent les plus terribles à cet égard, avec la mort de 18,2 et 16,8% de la population carcérale, soit un total de 660.947 détenus. Ce taux chutera ensuite à la fin de la guerre. Au total, on estime à près de 1.700.000 le nombre de détenus morts au Goulag sur la période donnée<sup>3</sup>.

Aujourd'hui, la Russie se débat difficilement avec ce passé, écartelée entre le nécessaire inventaire historique et la volonté de préserver intact le sentiment national. Comme l'écrit Delphine Daniels (voir p.2), la mémoire officielle russe à cet égard semble davantage s'orienter vers la mémoire des victimes (celles du Goulag au même titre que celles de la guerre) que vers le questionnement de la responsabilité des criminels. Les crimes « sont reconnus mais minimisés, perçus comme les dommages collatéraux inévitables à l'établissement d'un pouvoir fort dont l'accomplissement suprême fut la victoire sur l'Allemagne nazie, désignée comme le mal absolu ».

Quant à l'enfermement de masse, il reste hélas une réalité contemporaine. Si l'on consulte les statistiques, c'est à présent la plus grande démocratie du monde qui détient le triste record, toutes catégories, du recours à la prison. Au 31 décembre 2016, les États-Unis comptait un total de 2.121.600 personnes emprisonnées, soit près de 25% de la population carcérale mondiale, soit un ratio de 655 prisonniers pour 100.000 habitants. À titre de comparaison, le ratio de la Russie la même année était de 366, et celui de la Chine de 118. Le recours massif à la privatisation des prisons et donc l'émergence d'une logique de « rentabilité de l'enfermement » (voir pages 4 et 5) pourraient expliquer ces chiffres hallucinants. De même que la possibilité pour pas mal d'entreprises d'utiliser ainsi une main d'œuvre très bon marché et privées de tous droits. Un peu dans l'esprit... du Goulag.

Il semble bien malheureusement que, du point de vue de la question qui nous occupe, ce début de XXI<sup>e</sup> siècle ne soit que le prolongement de son prédécesseur.

Julien Paulus,  
Rédacteur en chef

1 Eric J. HOBSBAWM, *L'âge des extrêmes : le court Vingtième siècle 1914-1991*, Bruxelles, Complexe, 2003.

2 Nicolas WERTH, *La terreur et le désarroi : Staline et son système*, Paris, Perrin, 2007, p. 203.

3 Voir *Idem*, pp. 203-221.

Numéro  
spécial :  
Goulag et  
enfermement  
de masse



## Stalinisme n'est pas communisme

Par Thomas Franck

MNEMA - Centre Pluridisciplinaire de la Transmission de la Mémoire

« Les bonnes âmes qui ont estimé subtil d'opposer à la "comptabilité macabre" établie par les auteurs du Livre noir du communisme, le recensement non moins funèbre des victimes du capitalisme, ont été suffisamment aveugles sur la signification de leur entreprise pour ne pas se rendre compte que, en prétendant mettre ainsi en balance les crimes du capitalisme et ceux du "communisme", ils cautionnaient de facto la fausse dichotomie sur laquelle les idéologues marxistes-léninistes et leurs homologues bourgeois fondent, depuis des décennies, leurs discours mystificateurs. Ils eussent été bien mieux inspirés s'ils avaient fait précéder leur étude d'un avant-propos précisant : premièrement, que le titre *Le Livre noir du communisme* est inapproprié étant donné la réelle inexistance du communisme dans les ex-pays de l'Est ; deuxièmement, que les deux bilans arithmétiquement dressés doivent figurer, non pas dans deux comptes séparés, mais au passif d'un seul et même compte, l'un à la rubrique des "crimes du capitalisme privé", l'autre à celle des "crimes du capitalisme d'État" <sup>1</sup>. »

Le vote au Parlement européen d'une résolution visant, de façon floue et maladroit, à dénoncer tant les crimes du régime nazi que les crimes du stalinisme (19 septembre 2019) a ravivé une série de tensions politiques et idéologiques dont les enjeux sont complexes et toujours d'actualité. Contrairement à l'apparente clarté de l'appellation des premiers, les termes employés pour les seconds traduisent un malaise, voire une totale incompréhension : sont conjointement utilisées, presque indistinctement, les formules « stalinisme », « communisme totalitaire », « communisme », « régime totalitaire », « totalitarisme », « idéologie totalitaire » et « idéologie communiste ». Si le stalinisme s'est en effet bien revendiqué, comme le léninisme, d'une certaine forme de communisme, la qualification idéologique de son fonctionnement politique, économique et social ne va pas de soi. Tant les plans quinquennaux que la NEP<sup>2</sup>, les réquisitions forcées au nom de l'accumulation primitive que l'exploitation productiviste de la force de travail des *zeks* au sein des Goulags constituent des contre-exemples de ce qu'ont théorisé les communismes philosophiques. Plus encore, les théoriciens du socialisme réel (de Preobrajenski à Lénine) ont eux-mêmes défendu

le développement d'un capitalisme d'État fondé sur une mise en concurrence et une exploitation servile des mains d'œuvre ouvrières et paysannes en URSS. La meilleure critique rendant justice à la mémoire des victimes de la terreur stalinienne, le plus souvent communistes, est celle visant à requalifier la substance idéologique de ce régime à l'aune des pratiques qui y furent mises en œuvre. En outre, contrairement à ce que laisse sous-entendre la résolution « sur l'importance de la mémoire européenne pour l'avenir de l'Europe », la comparaison entre les fonctionnements concentrationnaires nazi et stalinien n'est nullement évidente. Malgré des similitudes réelles de fonctionnement, et parfois de méthode, l'idiosyncrasie de chacun de ces régimes ne peut être déniée sous prétexte d'un travail de mémoire conjoint ou d'une perspective comparatiste sommaire et partielle. Et ce point de vue ne doit en aucun cas être compris comme la caution d'un système au nom d'une distinction de fait, ni comme la victoire idéologico-politique d'un régime supposé plus pragmatique sur un autre plus totalitaire. Chacun souffre de ses propres absurdités bureaucratiques et aucun n'a le monopole du génie de barbarie.

# Quelle mémoire du stalinisme en Russie ? Bref état des lieux

Par Delphine Daniels

La place de la mémoire du stalinisme dans la mémoire collective russe depuis la perestroïka permet d'illustrer les liaisons entre l'évolution du contexte politique d'un État et l'apparition de nouvelles interprétations officielles de l'Histoire mettant en jeu les tensions mémorielles, les exigences identitaires et les usages politiques du passé.

L'assouplissement des contraintes en matière de libertés d'action et d'initiative initié depuis la fin des années 80 a permis de libérer le travail critique des historiens jusque-là entravé par l'idéologie soviétique qui imposait une version officielle de l'Histoire basée sur le triomphe de la lutte des classes. Les thèmes du tsarisme et du stalinisme peuvent faire l'objet de recherches historiques, alors qu'auparavant l'oblitération du passé par la censure en empêchait toute interprétation.<sup>1</sup>

Cette réévaluation de l'Histoire a eu pour conséquence immédiate un creux historiographique : l'histoire officielle soviétique et ses productions furent rejetées et les nouvelles interprétations basées sur une recherche historique ne portèrent leurs fruits qu'une dizaine d'années plus tard, laissant les enseignants totalement livrés à eux-mêmes. L'Histoire, ayant pour finalité de comprendre le passé afin de prétendre à la vérité, peut heurter la mémoire et à travers elle l'identité quand elle fait apparaître un discours différent et parfois en opposition. Ainsi, les révélations des crimes staliniens, documentés par un travail de recherche historique, déstabilisèrent l'identité russe en provoquant un sentiment nouveau de culpabilité pour le passé autoritaire dans lequel on se percevait pourtant comme victime. Ce passé douloureux fut alors refoulé au second plan et son discours devint inaudible.<sup>2</sup>

L'arrivée au pouvoir de Boris Eltsine et le succès politique des libéraux marquent la fin du communisme et l'instauration d'un modèle libéral. L'histoire et les représentations du passé furent alors mises au service d'une idéologie libérale en quête de légitimité. La mémoire officielle convoquait un passé plus éloigné, construisant, au long des années 1990, une image idéalisée de la Russie prérévolutionnaire présentée de manière très simpliste comme un pays riche de ressources naturelles, en plein essor économique, qui aurait été l'un des plus puissants et développés sans l'intervention bolchevique<sup>3</sup>. Ce revirement mémoriel eut pour conséquence un rejet de la révolution d'Octobre, jusqu'alors célébrée comme l'acte fondateur du système soviétique, présentée désormais comme un coup d'État, œuvre marginale d'individus isolés. Cette représentation permit de diaboliser le bolchevisme et, par extension, de jeter le discrédit sur l'ensemble de la période soviétique afin de se débarrasser du poids du passé stalinien et du sentiment de culpabilité qu'il suscitait sans s'interroger sur ce qui l'a rendu possible. Refouler ce passé d'un bloc apparaissait comme une condition *sine qua non* à la reconstruction d'une identité collective acceptable<sup>4</sup>. Par l'occultation de la période soviétique avec laquelle il voulait rompre et, d'autre part, par la survalorisation du passé prérévolutionnaire, fantasmé comme prospère, avec lequel il souhaitait établir une continuité, le nouveau pouvoir russe donna un nouveau sens à l'Histoire, marqué par le progrès selon l'idéologie libérale occidentale. Cette nouvelle « mémoire » parvint temporairement à convaincre car elle offrait une image consolatrice tant vis-à-vis d'un passé réel qu'on voulait oublier que vis-à-vis d'un futur plein de promesses auquel il fallait croire.

Suite à la politique économique ultralibérale et ses conséquences socio-économiques désastreuses, les espoirs de 1991 s'évanouirent et laissèrent le sentiment amer d'avoir été floués. L'image de la Russie prérévolutionnaire prospère et d'un avenir économique radieux s'avérait trop éloignée dans le temps et trop peu liée au présent<sup>5</sup>. La mémoire officielle voulue par Eltsine était un assemblage de représentations du passé soigneusement choisies mais faisait fi d'une part importante des souvenirs partagés par la population. En dépit de son occultation, le passé soviétique conserve un poids important par les traces qu'il a laissées dans la mémoire vive et donc dans l'identité de la population. On constatait donc une résistance à la mémoire officielle qui mettait à mal la construction d'une mémoire collective partagée, garante de l'ancrage de l'identité collective dans la durée. La période soviétique, en particulier stalinienne, s'avérait incontournable pour que l'interprétation officielle de l'Histoire tienne la route.

Dans le même temps, le pays était plongé dans une profonde crise politique qui se solda par l'instauration d'un pouvoir exécutif fort détenu par un président et d'un pouvoir législatif, la Douma, aux pouvoirs réduits. Ainsi apparurent les prémices d'un pouvoir plus autoritaire au service duquel seront placées la mémoire officielle et l'historiographie. Les dirigeants décidèrent de miser sur la carte du nationalisme pour reconstituer une identité collective. S'opéra alors une récupération, de la part des libéraux, des thèmes propres à la tradition conservatrice et autoritariste<sup>6</sup>.

Poursuivant la voie du nationalisme et du pouvoir autoritaire, Poutine, à son tour en tant que chef d'État, œuvre à la construction d'une identité collective solide. Dans ce but, il impose une vision de l'Histoire centrée sur « la grandeur de la Russie » qui, grâce à un pouvoir fort au service de l'esprit national, a permis au pays de s'affirmer en tant que « voie particulière » dans l'histoire des civilisations. Dans cette lecture du passé, tous les représentants autocratiques ont leur place, du Tsar à Staline dont la figure est récupérée non en tant qu'héritier du bolchevisme mais en tant que restaurateur du pouvoir absolu de l'État. Les principaux jalons de la période stalinienne que sont la violence étatique, la répression des opposants, la famine de 1932-1933 et la terreur de 1937-1938 sont reconnus mais minimisés, perçus comme les dommages collatéraux inévitables à l'établissement d'un pouvoir fort dont l'accomplissement suprême fut la victoire sur l'Allemagne nazie, désignée comme le mal absolu. Cette construction apparaît comme une réponse à la déception face au modèle occidental qui n'a pas su éviter les crises multiples et terribles au sortir de l'URSS. En parvenant à articuler dans un ensemble cohérent les besoins mémoriels et identitaires avec une instrumentalisation des événements à des fins politiques et idéologiques, cette nouvelle version du passé devient un important vecteur de valeurs nationalistes et antioccidentales<sup>7</sup>.

Dans ce contexte, quelle place est faite à la mémoire des crimes du stalinisme en tant que violence d'État perpétrée à l'encontre de son peuple ? La mémoire du stalinisme reprise dans la mémoire officielle est la mémoire des victimes et non celle des crimes. Il n'existe aucun consensus dans la société sur l'identification des bourreaux, ni sur la qualification des crimes commis. Aucun procès à l'encontre des acteurs de la terreur stalinienne n'a eu lieu et donc aucun jugement, pouvant servir d'appui à cette qualification, n'a été rendu. De même, aucun acte juridique de l'État où le terrorisme d'État serait qualifié de crime n'a été produit.

De cette époque stalinienne, deux images entrent en concurrence : l'une décrit un régime criminel qui impose des décennies de terreur d'État et l'autre présente une période victorieuse marquée par de grandes réalisations. Ces deux images étant impossibles à concilier, la mémoire



© Vladimir OKC

de la Terreur a été repoussée à la périphérie de la conscience nationale. Elle n'a pas totalement disparu, elle continue à exister et à se développer malgré l'absence totale de soutien, voire une certaine hostilité de la part du pouvoir en place<sup>8</sup>.

Face à cette mémoire fragmentaire, instrumentalisée pour une part et négligée pour l'autre part, le travail de mémoire, en tant qu'instrument de prise en compte des conflits d'interprétations du passé, repose donc entièrement sur la société civile dans la mesure où le pouvoir l'autorise. Depuis 1988, l'ONG Mémorial se donne spécifiquement comme objectifs de rétablir la mémoire du stalinisme dans sa complexité, tant en perpétuant la mémoire des victimes qu'en assumant la nature des crimes commis, et de la faire s'intégrer dans les consciences collectives<sup>9</sup>.

Dans les pays postcommunistes, la quête d'une nouvelle identité nationale et la légitimation des nouveaux pouvoirs se sont appuyées, et continuent à le faire, sur une réécriture du passé et une réinterprétation d'événements ou de personnages historiques. De plus, les autorités ont à cœur de contrôler l'ensemble des interprétations qui peuvent être faites de l'Histoire. Dans ce contexte politique, la mémoire des crimes staliniens aujourd'hui en Russie a-t-elle une chance de devenir nationale ? Quelles connaissances et quelles valeurs doivent être assimilées par l'opinion publique pour ce faire ? Comment y parvenir ? Telles sont les questions, d'une actualité pérnante, que soulevait l'historien russe Arseni Roginski, fondateur de l'ONG Mémorial<sup>10</sup>.

1 Korine AMACHER, « La mémoire du stalinisme dans la Russie de Poutine : continuité ou rupture ? » in *Esprit*, 2010/12, p.71.

2 Maria FERRETTI, « La mémoire impossible. La Russie et les révolutions de 1917 » in *Cahiers du monde russe*, 2017/1-2, vol. 58, p.205.

3 *Idem*, p.206.

4 *Idem*, p.205.

5 Arseni ROGINSKI, « Mémoire du stalinisme », dans *Le Débat*, 2009/3 n°155, pp. 121.

6 Maria FERRETTI, *art. cit.*, p.212-213.

7 *Idem*, p.213-218.

8 Arseni ROGINSKI, *art. cit.*, pp. 119-130.

9 Maria FERRETTI, « Memorial : combat pour l'histoire, combat pour la mémoire en Russie » in *Le Débat*, 2009/3 n°155, pp. 131-140.

10 Arseni ROGINSKI, *Idem*, p.125.



Boris Kustodiev *The Bolshevik 1920*



Dans la perspective de la parution prochaine, aux éditions des Territoires de la Mémoire, de son nouvel ouvrage *Lettres du Goulag*, rencontre avec Jean-Louis Rouhart, déjà auteur, en 2015, d'une impressionnante étude consacrée à la correspondance illégale dans les camps de concentration nazis.

**Deborah Colombini :** Votre ouvrage à paraître s'intitule : *Lettres du Goulag. Correspondance de détenus dans les lieux d'incarcération et d'internement du Goulag*. Que signifie en fait le terme « Goulag » ?

**Jean-Louis Rouhart :** Le terme « Goulag » est effectivement l'acronyme de mots russes qui signifient « Direction Générale (ou Administration centrale) des Camps et des Colonies de Redressement par le Travail ». La dénomination apparaît le 10 juillet 1934, date à laquelle est instituée par un décret une administration centrale unique des camps et des colonies de travail pénitentiaire, intitulée « Goulag ». L'acronyme, qui désignait au départ une division administrative du Commissariat du peuple à l'Intérieur (le NKVD) a fini par qualifier une administration gérant un immense réseau regroupant des camps, des prisons, des colonies de travail pénitentiaire, des villages d'exil et d'autres lieux de détention encore.

**Deborah Colombini :** On a beaucoup écrit sur l'histoire du Goulag, en quoi votre étude revêt-elle un caractère original ?

**Jean-Louis Rouhart :** En effet, le Goulag a déjà fait déjà l'objet d'une quantité impressionnante d'études. Notre ouvrage se concentre sur un aspect du Goulag qui n'a jusqu'ici jamais été traité d'une manière systématique en langue française, à savoir la correspondance des détenus. Le sujet a certes déjà été traité partiellement par certains auteurs, mais dans d'autres langues. Pour élaborer ma synthèse et établir mon corpus de lettres, je me suis basé essentiellement sur trois ouvrages rédigés dans des langues étrangères. Le premier est un catalogue d'une exposition en langue russe, intitulé *Ppabo perepiski* (« Droit à la correspondance »), qui porte sur l'évolution juridique des régimes de correspondance dans les différents lieux d'incarcération et d'internement du Goulag entre les années 1920 et les années 1950. L'ouvrage s'appuie sur des archives officielles, des témoignages et en partie sur des extraits choisis de la correspondance de certains prisonniers. Le deuxième ouvrage se présente également sous la forme d'un catalogue en langue russe. Son titre peut être traduit en français par *Lettres de pères. Lettres de pères transmises du Goulag à leurs enfants*. Il rassemble en effet des extraits de lettres de pères de famille détenus dans des camps et des prisons du Goulag durant une période s'étalant de 1932 à 1949. Enfin, je me suis appuyé sur une troisième série de lettres publiées en 1925 sous le titre abrégé de *Letters from Russian prisons*. Il s'agit d'une centaine de lettres sorties le plus souvent clandestinement durant les années 1923-1924 de prisons et de camps de Russie, en particulier des camps du Nord, et qui ont été traduites en anglais. Les auteurs étaient des prisonniers politiques membres de partis adversaires du parti bolchévique qui étaient détenus ou exilés pour avoir exprimé leurs idées politiques et participé à des activités qui étaient interdites par le pouvoir en place. Les lettres de ces opposants furent transmises à des membres de partis frères réfugiés à l'étranger afin de stigmatiser la situation des victimes des répressions. C'est sur les informations et les extraits de lettres contenus dans ces différentes sources que je me suis principalement basé pour rédiger mon étude, en abordant non seulement l'importance et la thématique de cette correspondance, mais aussi les formes qu'elle a prises, les aspects linguistiques et stylistiques ainsi que la valeur épistémologique de ces lettres par rapport aux autres sources de connaissances sur le Goulag.

**Deborah Colombini :** Vous êtes également l'auteur d'un ouvrage consacré à la correspondance dans les camps nazis (*Lettres de l'ombre. Correspondance dans les camps de concentration nazis*, Liège, Les Territoires de la Mémoire, 2015), avez-vous pu établir des analogies en matière de correspondance entre les mondes concentrationnaires nazi et soviétique ?

**Jean-Louis Rouhart :** Oui, chaque fois que cela été possible, j'ai comparé la correspondance, en particulier la correspondance illégale, dans les deux types de camps. C'est ainsi que l'on peut faire des analogies entre les lettres clandestines et les lettres cryptées qui sont sorties illégalement des camps, les lettres illustrées, les billets jetés des trains menant aux camps de concentration et d'extermination nazis (les « Trains de la mort ») et les messages sortis des convois menant les détenus vers les camps du Goulag. À la rigueur, on peut même faire un rapprochement entre les lettres issues des prisons politiques préventives du Goulag et les lettres émanant des camps d'internement et de transit situés en France et aux Pays-Bas qui ont alimenté les trains de déportation vers l'Est.

**Deborah Colombini :** Vous relevez et passez en revue un certain nombre de lettres provenant de différents lieux d'incarcération et d'internement du Goulag. Pouvez-vous nous en dire davantage ?

**Jean-Louis Rouhart :** Comme on le sait, « l'Archipel du Goulag » comportait une très grande diversité de lieux d'incarcération et d'internement. Dans mon ouvrage, je traite séparément et décris les caractéristiques des lettres émanant de ces différents lieux. À côté des lettres des camps de rééducation par le travail (camps ITL), je passe également en revue les lettres provenant des prisons politiques préventives, celles qui furent jetées de convois, les lettres transmises des prisons de passage (« de transit »), les lettres des « isolateurs politiques » et des « prisons spéciales du NKVD ». J'aborde également, mais d'une manière succincte, la correspondance des prisonniers politiques assignés à résidence dans les villages « spéciaux », les lettres de citoyens soviétiques de nationalité « ennemie » internés dans les camps de l'Armée du Travail et les lettres en provenance des hôpitaux psychiatriques « spéciaux ».

**Deborah Colombini :** Vous évoquez les « lettres des pères », de quoi s'agit-il ? Quelles en sont les spécificités ?

**Jean-Louis Rouhart :** Il s'agit de lettres transmises par des pères détenus dans des prisons du Goulag à leurs enfants, dans le but, entre autre, de transférer des connaissances à ces enfants sous forme de textes agrémentés parfois d'illustrations et/ou de leur donner des conseils d'ordre moral et pratique pour leur vie quotidienne et professionnelle future. Les auteurs des lettres, des personnes cultivées pour la plupart, étaient conscients qu'ils avaient peu de chances de revenir dans leurs foyers – de fait, presque tous ont été fusillés après quelques années de prison ou bien sont morts prématurément de faim, de maladies ou d'épuisement en effectuant des travaux forcés. Sachant ce qui les attendait, ils étaient soucieux de continuer l'éducation de leurs enfants, de les aider à se construire un monde intérieur, de leur donner une orientation morale, de les diriger dans leurs études, dans leur choix d'une orientation professionnelle. Tant qu'ils en avaient encore la possibilité, ils désiraient transférer à leurs enfants les valeurs qu'ils considéraient comme essentielles, comme l'enseignement, l'instruction, le souci du travail créatif et réalisé pour le bien de la société, valeurs qui contrastaient avec le travail dénué de sens qu'ils devaient accomplir dans les camps.

**Deborah Colombini :** Les lettres autorisées sont à distinguer des lettres clandestines. Quelles différences avez-vous pu observer relativement à leurs contenus ?

**Jean-Louis Rouhart :** Les lettres des pères, par exemple, sont des lettres officielles, autorisées. Elles n'abordent que très rarement la réalité des camps ou des sujets d'ordre politique, en raison de la censure et/ou de l'autocensure, ces prisonniers ne voulant pas traumatiser leur famille. Les lettres clandestines, notamment celles intitulées *Letters from Russian prisons*, au contraire, ne manquent pas de fustiger avec virulence les conditions effroyables dans lesquelles devaient vivre les prisonniers dans les prisons du Goulag durant les années 1920. Il y est question de cellules froides et humides, de surpopulation carcérale, de rations de nourriture réduites, d'appels interminables, de travaux forcés très durs, de maladies, de prolifération d'insectes et de carences alimentaires. Les prisonniers font également mention, à de nombreuses reprises, de grèves de la faim, de tortures, d'actes de brutalité de

toutes sortes, de punitions et châtements, de rafales tirées sur les murs des prisons et de révoltes réprimées dans le sang, etc.

**Deborah Colombini :** Une réflexion à laquelle nous sommes régulièrement confrontés porte sur la place qui serait plus spontanément accordée à l'histoire des totalitarismes de droite comparativement aux totalitarismes de gauche. Vous qui avez étudié et l'une et l'autre à travers le prisme de la correspondance, quelle est votre opinion sur la question ?

**Jean-Louis Rouhart :** Parler de la place respective qui est accordée à l'histoire des totalitarismes de gauche et de droite, c'est devoir expliquer la différence d'appréciation dans la manière d'appréhender les camps ITL et les camps nazis dans le monde occidental et dans la Russie d'aujourd'hui. L'Occident a tendance à juger moins sévèrement les camps soviétiques. L'historienne américaine Anne Applebaum explique ce fait notamment par les lacunes dans la connaissance du Goulag, qui correspondraient à une pénurie d'images et de films dans la culture populaire occidentale. L'idée que les idéaux de justice sociale et d'égalité propagés par l'Union soviétique n'étaient pas forcément rejetés comme l'étaient les théories racistes de l'Allemagne hitlérienne a certainement joué un rôle, de même que les efforts de l'extrême gauche occidentale pour tenter d'expliquer et d'excuser les camps, de minimiser la terreur qui y régnait et de faire l'impasse sur les premiers témoignages des prisonniers du Goulag. Par ailleurs, on constate actuellement dans la population russe un désintérêt assez général pour la problématique du Goulag. Quand le thème est abordé, on assiste, selon la société du Memorial, à une « guerre des mémoires », une concurrence entre le souvenir des victimes du Goulag et la mémoire sacralisée des victimes de la Seconde Guerre mondiale. Pour des raisons politiques, les pouvoirs publics mettent plutôt en exergue de nos jours les réalisations économiques et scientifiques de l'Union soviétique et font circuler l'idée, soutenue par des personnalités influentes, que les camps constituaient une nécessité historique pour sortir le pays de l'arriération et gagner la guerre contre l'Allemagne. Cette affirmation n'a rien de surprenant, quand on sait que les descendants idéologiques du parti, les anciens communistes, qui ont intérêt à dissimuler le passé, continuent de peser lourd au sein des élites intellectuelles, médiatiques et économiques du pays.

Cela dit, la lecture de la correspondance des victimes de ces régimes totalitaires contribue à renforcer l'idée qu'il y a, au-delà des différences d'ordre idéologique, de nombreuses similarités entre les deux types de camps. Le courrier des détenus, qu'il émane des camps de concentration nazis ou des camps ITL, reflète les mêmes atteintes graves aux droits de l'homme et du citoyen commises dans ces camps. On retrouve dans les lettres des victimes pratiquement les mêmes suppliques, les mêmes désirs, les mêmes sentiments que l'on peut qualifier d'universels. On peut lire dans le courrier des concentrationnaires des deux camps, surtout dans les écrits clandestins, des descriptions assez similaires du quotidien des prisonniers, caractérisé par des conditions de vie abominables, des maigres rations alimentaires, des travaux forcés éprouvants, une lutte quotidienne pour survivre, des exécutions arbitraires, des décès suite à un épuisement physique, un manque de nourriture et de soins, etc. Tant dans le courrier des détenus des camps ITL que dans celui des prisonniers des camps de concentration nazis – on parle bien des camps de concentration, et non des camps d'extermination – on perçoit le même processus mortifère lent et implacable, dû à l'utilisation exhaustive et sans vergogne de la force physique de travailleurs remplaçables et jetables, dont le sort n'intéressait guère les autorités. De ce point de vue, l'étude de la correspondance du Goulag apporte sa pierre à l'édifice d'une meilleure compréhension des lieux de détention des régimes totalitaires.



# Prisons privées à but lucratif : la porte ouverte à toutes les fenêtres chez l'Oncle Sam

Par Jen D.

Avec seulement 5% de la population mondiale, les États-Unis détiennent à eux seuls un quart des prisonniers de la planète. Un record à faire pâlir d'envie la Chine, qui compte un ratio cinq fois moins élevé de détenus par rapport à sa population. La genèse de cette massification de l'enfermement se confond avec celle de la privatisation du secteur carcéral depuis les années '80. Malheureusement, les problèmes posés par cette industrialisation de la punition sont loin d'être une simple question de principe ressassée par quelques puristes bougons<sup>1</sup>.



La promesse était pour le moins alléchante. À l'heure où la *War on Drugs* faisait rage sous Reagan, les prisons publiques se trouvaient bien incapables d'absorber l'explosion du nombre de détenus liée au formidable durcissement des lois pénales<sup>2</sup>. Plus de 2 millions de personnes allaient bientôt se retrouver derrière les barreaux. La solution s'est imposée comme une évidence : le privé pourrait faire mieux, plus vite, moins cher. En 1984, la première prison privée ouvrait ses portes au Texas.

Depuis lors, la politique pénale n'a cessé de se faire plus répressive : durcissement et allongement des peines, requalifications de nombreux délits en crimes fédéraux, limitation des conditionnelles, application systématique des peines plancher, etc. La fameuse *three strikes law*, prévoyant la réclusion à perpétuité dès trois condamnations (peu importe leur gravité) en est l'exemple le plus emblématique – c'est ainsi qu'un Californien a pris perpète pour avoir volé une part de pizza. Parallèlement, depuis les années '80, le secteur des prisons privées grignote peu à peu du terrain pour devenir une véritable industrie carcérale de masse. À partir du règne George W. Bush, elle explose véritablement : les États et plus encore l'administration fédérale recourent de plus en plus aux prisons privées, dont la population augmente de manière exponentielle.

## La plus grande colonie pénitentiaire du monde aux mains du privé

1980-2013 : la population carcérale des USA augmente de 800 %.

En 2019 :

- 1 % des citoyens en âge d'être incarcérés se retrouvent derrière les barreaux
- 11.4 % d'enfants noirs américains ont un parent en prison, contre 1.8 % d'enfants blancs
- 28 des 50 États recourent aux prisons privées, mais la palme est détenue par le fédéral
- 73 % des détenus migrants sont gérés par le privé, contre 10 % de la population carcérale globale

Ôtons-nous d'un doute : « le taux d'incarcération n'a rien à voir avec le taux de criminalité », assure Marie-Sophie Devresse. « C'est plutôt le résultat d'un projet politique, dans lequel on privilégie la prison comme unique réponse ». Dopés par le 11 Septembre, les États-Unis sont devenus les champions de ce populisme pénal, avec la complicité d'une opinion publique obsédée par les enjeux sécuritaires. Ils ont ainsi investi massivement dans la construction de prisons. Mais « dès lors qu'une prison existe, elle se remplira : c'est le principe de l'appel d'air ». Un joli cercle vicieux : l'augmentation du nombre de lits entraîne une augmentation du nombre d'emprisonnements, qui elle-même devient un argument pour construire de nouvelles prisons.

## La contrepartie du contrat privé

Aux USA, un dixième des prisons sont entièrement gérées par le privé. Depuis la construction et la gestion des infrastructures jusqu'à la discipline des prisonniers, en passant par le greffe, la nourriture, le travail pénitentiaire, les cantines (vente de biscuits, clopes, etc.), le linge, l'embauche des surveillants et autres brouilles du quotidien. En échange, le gouvernement paie une sorte de loyer. Pas d'affolement : « ce n'est que l'organisation qui est déléguée, le régime de la punition restant l'apanage de l'État. Mais cette scission est aussi ambiguë qu'hypocrite : la gestion quotidienne a évidemment un impact sur la peine en elle-même ».

Dès que l'entreprise privée remporte l'appel d'offre, elle négocie un contrat avec le gouvernement. Pour accéder au contenu de ces contrats, bonne chance. Ce n'est pas la transparence qui les étouffe. On en connaît tout de même quelques clauses, comme ces terribles « clauses d'occupation ». Sécurité de l'investissement oblige : l'État s'engage donc à ce que les lits soient suffisamment occupés (de 80 % à 100 %) peu importe le taux de criminalité, sous peine de pénalités. Serait-ce médire que d'y voir un bel incitant à emprisonner à tort et à travers ?

Quoi qu'il en soit, tout le génie du capitalisme libéral, c'est ce mécanisme de concurrence naturelle qui permet *in fine* de proposer à la population le meilleur service au meilleur prix. Cela fonctionne si bien qu'aujourd'hui l'industrie carcérale privée appartient à deux géants qui se partagent le gâteau, et la cerise avec. GEO Group et Core Civic (anciennement Corrections Corporation of America, CCA), qui détiennent à eux deux plus de la moitié des contrats de détention privés. Core Civic gère actuellement plus de 60 complexes dans 19 États. Sa spécialité : les enfants et les migrants. Avec un volume de ventes gonflé de 500 % en 20 ans, son parcours est un modèle de *success story* à l'américaine.

**GEO Group et Core Civic génèrent à elles deux 3.5 milliards \$ de revenus annuels. Les deux entreprises ont un statut de fonds de placement immobilier, exonéré d'impôts sur les sociétés.**

## In vino veritas

Vous souvenez-vous de l'affaire « Kids for cash » ? Il y a 10 ans, une prison privée pour mineurs de Pennsylvanie avait versé 2.8 millions \$ de pots-de-vins à deux juges pour qu'ils condamnent 2000 enfants à l'emprisonnement pour des infractions insignifiantes, comme le vol d'un pot de noix de muscade. Une série d'autres scandales du même genre ont émaillé l'actualité des vingt dernières années. Bon, une bavure, ça peut arriver, quoi. N'empêche, on peut lire dans ces affaires de pots-de-vins une vérité plus structurelle : la collusion des intérêts économiques et politiques autour de l'enfermement de masse incite très exactement à ce type de dérives.

Nul besoin d'ailleurs que tous les juges soient corrompus pour faire tourner la machine. La décision du juge est tributaire d'un discours ambiant sécuritaire et anti-immigration, d'une mécanique à la fois politique, économique et sociale, « d'un système plus global où chaque partie joue sa partition de concert. On ne peut pas analyser le système carcéral en l'extrayant de la société ». Dans la même logique, les procureurs – ceux qui requièrent les peines – font l'objet d'une désignation politique. Autrement dit, ils s'adonnent au joyeux exercice des campagnes électorales, forcément « centrées sur des questions pénales. Il est clair que ce ne sont pas des décroissants carcéraux. La punition, c'est leur fonds de commerce ».

## Quand l'argent fait les lois

En amont de la décision judiciaire, les intérêts commerciaux des entreprises carcérales privées s'immiscent sans discrétion dans la fabrication des lois. C'est de bonne guerre : leur croissance en dépend. Pour obtenir de nouveaux contrats, elles tentent de peser sur la législation qui détermine la quantité, la longueur et la durée des peines. GEO Group et Core Civic dépensent des fortunes colossales en lobbying au Congrès, mais aussi auprès des États fédérés, pour durcir les lois pénales.

Avec quelques succès remarquables : 30 jours de détention sont désormais prévus pour les migrants soupçonnés

d'immigration illégale ; un quota minimum de lits est établi pour la détention de migrants indépendamment du nombre de détenus ; une loi sur la transparence des prisons privées a été empêchée au Texas ; etc. Jusqu'en 2010, les deux géants de l'industrie carcérale versaient des dizaines de milliers de dollars annuels à ALEC, une asbl (!) de promotion de la libéralisation des services publics rassemblant des législateurs, des politiques, des entreprises privées... Des jolis sous qui ont notamment contribué à faire passer la *three strikes law* et l'application systématique des peines plancher.

## Politique : de bien généreux donateurs

On s'en doute, l'influence des compagnies carcérales privées ne se limite pas au judiciaire et au législatif. GEO Group et Core Civic ont ainsi joyeusement injecté des millions de dollars dans la campagne électorale de Trump. Et désormais, GEO Group tient son meeting annuel à Miami au Trump National Doral Golf Club, connu pour être la principale source de cash du président. Le fédéral n'est pas le seul à être mouillé. Ces entreprises privées tentent aussi de marquer leur territoire dans les différents États qui représentent autant de marchés à conquérir, quitte à tracter directement avec les gouverneurs.

Aux USA, les prisons privées figurent parmi les plus gros donateurs aux élections. Or la course au financement est l'une des clés majeures des élections à tous les niveaux, éliminant d'emblée les candidats sans le sou. On s'étonnera à peine que les questions sécuritaires trônent sur le devant de la scène des campagnes. Et une fois élus, l'avenir politique de ces hommes dépendra largement de la bonne fortune de la machine carcérale.

## Évaluer les prisons privées ?

Aux USA, le *Freedom of Information Act* ne s'applique pas aux prisons privées. Celles-ci ne sont soumises ni à la transparence ni à l'ouverture aux enquêtes publiques, sans qu'il y ait de recours légal possible. Voilà qui rend la tâche d'évaluation plutôt délicate. Quant aux études scientifiques, on peut s'interroger sur leur validité quand on sait que de nombreuses universités possèdent des actions dans les compagnies carcérales privées.

## Le meilleur service...

Mais concrètement, qu'est-ce que ça donne ? La « qualité » des services carcéraux privés, on en a plein de témoignages. On pense notamment à l'enquête du magazine d'investigation *Mother Jones* en 2016, où un journaliste infiltré comme surveillant dans la prison privée de Winn en Louisiane (détenue par CCA) a pu décrire les conditions abominables imposées aux prisonniers comme aux gardiens, « luttant pour la survie comme des soldats pris dans une guerre à laquelle ils ne croient pas<sup>3</sup> ». Intéressant aussi, le rapport du ministère de la Justice sous Obama : problèmes de sécurité, de discipline, de santé (y compris des cas de gangrène), violence, contrebande, détecteurs de métaux non utilisés, prisonniers qui servent de gardes du corps officieux, chances de réinsertion quasi nulles...

Les comparaisons chiffrées entre prisons privées et publiques de *The Sentencing Project* sont particulièrement édifiantes : les établissements privés enregistrent beaucoup plus d'émeutes, plus de morts, deux fois plus d'agressions, plus d'évasions, plus d'usage de la discipline, moins de sécurité pour le personnel... Quant au taux de récidive, il est dans le meilleur des cas équivalent, et va parfois jusqu'à doubler. La palme revient aux centres de détention pour migrants, y

compris ceux dédiés aux enfants. Mauvais traitements, conditions sanitaires déplorables et même abus sexuels sur mineurs font régulièrement les gros titres de l'actu.

### ... au meilleur prix !

Mettons que la qualité du service laisse parfois à désirer. Reste que la délégation au privé allège les coûts à charge des gouvernements, et donc des contribuables. C'est *the argument* en faveur du privé : « *la prison coûte très cher, et les dépenses publiques allouées au bien-être des prisonniers sont particulièrement impopulaires* ». Pourtant les choses sont loin d'être si claires. « *La plupart des études à long terme démontrent que la privatisation coûte plus cher aux États* ». C'est d'ailleurs l'argument de huit États US qui ont tourné le dos au privé au cours des vingt dernières années.

Pourtant, des efforts pour réduire les coûts, il y en a. À commencer par une baisse de qualité de la nourriture, du confort, des soins, etc. Mais les coupes budgétaires s'effectuent prioritairement sur les dépenses de personnel. Des mesures de bon sens : employer des migrants très faiblement qualifiés, en quantité moindre, augmenter la rotation du personnel, pratiquer des salaires beaucoup plus bas. D'où effectivement quelques problèmes de sécurité bien compréhensibles. D'autres astuces permettent de réduire les coûts, comme virer les taulards trop coûteux. Les cas lourds, les malades... À titre d'exemple, les contrats de cinq sur les huit prisons privées de l'Arizona les autorisent à « *refuser tout détenu ayant une capacité physique et une endurance limitées ou des problèmes de santé chroniques* ». Et hop, on les transfère dans des prisons publiques – et leur coût avec.

### L'esclavagisme coté en Bourse

Le 13<sup>ème</sup> amendement de la Constitution américaine interdit l'esclavage et la servitude involontaire... *sauf pour punir un crime*. Une aubaine : on peut ainsi mettre au travail forcé l'ensemble des détenus fédéraux. Dans les prisons d'État en revanche, on ne peut théoriquement pas contraindre au travail les détenus non criminels. Mais ce n'est pas un réel obstacle : comme l'immense majorité des taulards sont pauvres, ils sont plutôt demandeurs de boulot. Idem dans les centres de détention pour migrants – lesquels ne sont de toute façon pas très informés de leurs droits.

**La prison à but lucratif n'est pas une idée nouvelle. La première aux USA date de 1852 : le tristement célèbre bagne de Saint-Quentin, qui deviendra plus tard un pénitencier d'État.**

Non seulement le travail des détenus est parfaitement légal, mais en plus c'est bien pratique, car le droit du travail ne s'applique plus depuis 1977 dans les murs des prisons – jurisprudence faisant loi. Pas de normes salariales, pas de semaine des 38 heures, pas d'indemnités d'incapacité ou de maladie, pas de congés payés, pas d'inspection du travail ni de contrôle d'hygiène... Un vrai petit paradis dérégulé. Certaines prisons ont ainsi pu proposer des services de désamiantage sans devoir investir dans des équipements de sécurité spécifiques pour les travailleurs, par exemple.

Certains observateurs voient dans le travail carcéral une concurrence déloyale pour les autres pauvres du territoire – ceux qui ne sont pas encore derrière les barreaux. C'est vrai que question salaire, on arrive tout juste au niveau des pays « en voie de développement » les plus « compétitifs ». Dans l'industrie carcérale privée, les salaires des prisonniers sont misérables (très inférieurs au minimum légal), voire leur travail n'est pas rémunéré du tout, étant considéré comme une « formation » (non certifiante bien entendu). Leur « salaire » ne suffit même pas à subvenir à leurs besoins essentiels.

**« Là où l'État social recule, l'État pénal prend la place »**

« *Pauvreté et prison, c'est un pléonasme* », déplore Marie-Sophie Devresse. Avec cette particularité : « *on retrouve les mêmes profils de chaque côté des barreaux* ». Certains mauvais esprits en déduisent que l'industrie carcérale de masse est une manière de gérer la pauvreté. « *Certaines bourgades excentrées vivent exclusivement de l'économie carcérale* », note la criminologue. Sans ces prisons, moins d'emplois, et quantité d'allocations sociales à verser en contrepartie... D'autres esprits plus mauvais encore y voient une réhabilitation de la traite des noirs dans une version modernisée, cotée en Bourse. La population carcérale américaine, c'est 75 % de noirs. Sans doute une malencontreuse coïncidence historique.

### À qui le crime profite

Il y a 20 ans, l'hébergement des prisonniers était une ruine. Aujourd'hui, c'est devenu extrêmement rentable. Le travail carcéral n'a cessé de se développer, y compris dans les prisons publiques. Malheureusement, les profits qu'il génère ne bénéficient pas à la collectivité, loin s'en faut. L'administration fédérale des prisons ainsi que 37 États ont adopté des politiques de sous-traitance forçant les détenus à travailler pour un bol de riz au service de Microsoft, Motorola, Dell, Boeing, Kodak, Ford, Siemens, Planet Hollywood... Certaines prisons sont devenues des pôles industriels autonomes. Le travail carcéral est même devenu glamour : un établissement dans l'Oregon a lancé sa propre ligne de vêtements, sobrement griffée « *Prison blues* », avec un certain succès auprès de bad boys de supérette en mal d'aventure.

**« La peine est devenue un marché, et la prison une entreprise qui permet de favoriser d'autres marchés ».**

Le prisonnier n'est pas seulement un esclave, c'est aussi « *un consommateur (presque) comme les autres* ». Dès lors que les prisons voulaient se débarrasser d'une série de services publics gratuits et donc coûteux, il y avait un marché à saisir – qui allait au passage dégrader fortement les conditions de vie des détenus. Celui des logiciels informatiques par exemple. « *Comme il est hors de question de laisser des prisonniers naviguer librement sur le Net, des entreprises privées ont commencé à développer toute une série d'applications spécifiques. Notamment un système de visioconférence proche de Skype, qui permet aux détenus incarcérés à des milliers de kilomètres de leur foyer de communiquer avec leurs familles. Le problème est que ces entreprises deviennent des monopoles et font signer des contrats d'exclusivité aux établissements. Dans ce cas, l'exclusivité, ça signifie interdire les visites humaines, susceptibles de concurrencer l'app* ».

**Migrants : un plan d'investissement qui a le vent en poupe !**

La pénalisation de la migration en fait un secteur d'investissement privilégié, doté d'un gros potentiel de croissance. 73 % des migrants (recensés) détenus par le Service de contrôle de l'immigration et des douanes (ICE) sont au mains d'entreprises privées. Une augmentation de 442% depuis 2002 ! Le président Trump réclame actuellement 15.000 lits privés supplémentaires pour accueillir les migrants, et la construction d'un nouveau centre de détention par GEO Group au sud du Texas. Une manne de main-d'œuvre particulièrement docile, prête à l'emploi. Le secteur est par ailleurs soutenu par des aides publiques plutôt dodues<sup>4</sup> qui devraient suffire à assurer le confort des administrateurs.

### Ces États vertueux qui tournent le dos au privé

Sur les 50 États fédérés, ils sont tout de même 22 à refuser catégoriquement les prisons privées sur leur territoire. Oui mais. Dans les faits, ces États peuvent très bien avoir conclu des contrats avec des compagnies carcérales à but commercial qui permettent de leur refiler les détenus à incarcérer hors de leur territoire – un peu comme nous balançons nos déchets en Afrique. La pratique est de plus en plus courante. Mais ce n'est pas tout. Une prison publique peut parfaitement déléguer toute une série de services (presque tout) à des prestataires externes. Alors pourquoi diable les compagnies privées se seraient-elles limitées aux prisons ? Le complexe carcéro-industriel privé, c'est un marché tentaculaire qui étend son empire bien au-delà des murs de la prison.

Ces 15 dernières années, CEO Group et Core Civic ont déboursé pas moins de 2.2 milliards \$ pour se diversifier en rachetant des petites entreprises actives dans les soins de santé carcéraux, les repas, l'organisation des appels, les communications, la formation des détenus, etc. La réinsertion en particulier, c'est LE marché émergent sur lequel les grosses compagnies jettent leur dévolu. Sans aller jusqu'à soupçonner un conflit d'intérêts, le fait est que petit à petit, les États se sont également dépossédés de la réinsertion des détenus. Des milliers d'entreprises privées tirent profit du complexe carcéro-industriel. Et la longue liste de leurs actionnaires laisse à penser que bien du monde a intérêt à ce que la machine continue de tourner.

**« Quand on touche à la prison, on change toute la société »**

Bien sûr, on ne peut raisonnablement pas mettre tous les problèmes du système carcéral états-unien uniquement

sur le dos de la privatisation. Enfermement de masse, paupérisation des détenus, mauvais traitements et inégalités raciales sont le fruit d'un mariage d'intérêts politiques, économiques, sociaux, et d'un populisme pénal généralisé sur le lit d'une obsession sécuritaire en plein essor. Mais si elle n'est pas seule responsable, l'industrie privée a exacerbé les pires défauts du système en spéculant sur un projet politique catastrophique et en mettant toute son énergie à le soutenir. Aujourd'hui, le système carcéral échappe à tout projet pénologique et peut même tout à fait fonctionner contre l'intérêt commun. Quant au politique, on dirait bien que sa créature lui échappe : l'industrie carcérale privée est devenue un tel poids lourd économique et social, ses intérêts sont tellement indétricotables du système dans son ensemble, qu'une marche arrière paraît franchement périlleuse. À ce jour, aucune autorité n'est en mesure de lui imposer facilement des réformes. « *À moins d'une politique très volontariste, à long terme, qui commencerait par éduquer l'opinion publique et les médias* ».

Ce n'est pas la direction prise par Donald Trump, l'enfermement de masse étant un rouage essentiel de sa politique. En attendant, les rododromes du nouveau président ont échaudé un paquet de militants qui ont commencé à faire pression sur les institutions. Ils ont ainsi obtenu des six principales banques qu'elles n'accordent plus de nouveaux financements au secteur pénitentiaire privé – reste à voir si elles tiendront leurs engagements. Les universités de Californie et de Columbia viennent de revendre leurs actions, et la Californie vient d'interdire tout nouveau contrat avec l'industrie carcérale privée. Mais en réponse, l'ICE promet de continuer à détenir les migrants arrêtés en Californie dans des centres privés... en les envoyant dans d'autres États. Bref, la décarcération, c'est pas encore tout à fait gagné.

Je risquerais volontiers une dernière note optimiste, en imaginant que la rentabilité des détenus est devenue telle qu'on hésitera désormais à s'en débarrasser (enfin, du moins ceux qui sont capables de travailler). En ce sens, l'esclavagisme carcéral moderne constitue un excellent argument contre la peine de mort. Plus sérieusement, et histoire de balayer devant notre porte, on ferait peut-être bien de tenir à l'œil ces partenariats public-privé et autres gadgets de la libéralisation des intérêts publics qui déboulent sans crier gare dans nos propres prisons belges.

- 1 Si elle ne partagera peut-être pas toutes mes prises de position, mes discussions avec elle ont largement nourri mes réflexions. Merci donc à Marie-Sophie Devresse, Professeure à l'UCL et Présidente de l'École de Criminologie de la même maison (merci, Tantine !). Outre une série d'archives de presse, ma documentation puise la plupart de ses données dans les rapports de l'ONG américaine The Sentencing Project, active dans la recherche et la défense des droits en matière de justice pénale.
- 2 Dans les années '80 et '90, le gouvernement adopte une batterie de lois d'une sévérité inouïe et fait de la guerre contre les drogues une priorité (peines plancher de 5 ans pour la possession de drogues douces et de 10 ans pour les drogues dures notamment).
- 3 Shane BAUER, « My four months as a private prison guard », 2016 : <https://www.motherjones.com>
- 4 1.4 milliards \$ pour Southwest Key Programs par exemple. Certains autres centres sont à but non lucratif. Mais avec des aides publiques de l'ordre de 250 \$ par jour et par enfant, gageons que les administrateurs ne devraient pas être en reste.



page cinq



La répression systématique des grèves, des manifestations et des soulèvements ouvriers dès les lendemains de la révolution d'octobre 1917 est souvent expliquée par les avocats de la chose comme le résultat, par réaction, d'une violence extrême induite par le contexte de guerre civile. Le massacre des marins de Kronstadt en mars 1921, qui réclamaient un retour du pouvoir aux soviets libres et la constitution d'une assemblée démocratiquement élue, ou encore l'étouffement au début des années 1920 de la Makhnovchtchina ukrainienne, partisane d'une autogestion anarchiste des terres, ne seraient l'expression que d'une lutte acharnée contre les « contre-révolutionnaires »<sup>3</sup>. Paradoxe oblige, les premiers furent les acteurs, d'ailleurs les plus brutaux, de la révolution, tandis que les seconds jouèrent un rôle indéniable dans le combat contre l'armée blanche aux côtés de l'armée rouge. Il nous semble toutefois vrai que la violence des premières années de la révolution soit le fruit d'un contexte criminogène beaucoup plus profond, en large partie hérité de l'autocratie tsariste. Ayant dû se construire clandestinement en raison des poursuites incessantes dont il fit l'objet<sup>4</sup>, le parti ouvrier social-démocrate russe (1898), dont le parti bolchevik est une émanation (1903-1912), fut visé dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par des répressions, des censures et des accusations constantes. Plus encore, sa progressive construction se réalisa dans un contexte de grande brutalité économique et politique, entre autres marquée par la pratique ancestrale du bague et de l'exil à l'encontre des opposants politiques, par la grande famine de 1891, par la guerre russo-japonaise de 1904-1905, par l'écrasement du soulèvement révolutionnaire de 1905, par la Première Guerre mondiale et par les pogromes, récurrents dans les campagnes russes et ukrainiennes. La radicalité révolutionnaire des bolcheviks dans les décennies 1900-1910, dont on peut percevoir l'ampleur dans les « expropriations » des *boïéviki*<sup>5</sup> ou dans les agitations populaires organisées, est donc la conséquence directe d'une violence systémique de plus grande ampleur : elle est l'émanation, la contre-expression d'un État autocratique, inégalitaire, militariste et impérial à l'intérieur duquel s'est développée tardivement une forme archaïque de capitalisme.

Nombreux sont les commentateurs ayant mis en lumière la continuité de certaines pratiques, notamment carcérales, entre les autocrates tsaristes et les « egocrates » soviétiques<sup>6</sup>. La progressive institutionnalisation des « camps du Nord à destination spéciale » (Severnoy Lageria ossobogo naznachenia, SLON) dès les années 1920 puis leur bureaucratisation grâce à l'« Administration générale des camps » (Glavnoe Oupravlenie Lagueri, GOULAG) dans les décennies 1930-1940 forment le cœur du fonctionnement économique soviétique. Si

les premiers camps, gérés par la Tcheka de Dzerjinski, ont une visée essentiellement rééducative (l'exemple le plus fameux est celui des îles Solovetski, qui accueillent leurs premiers détenus en 1923 mais dont le projet concentrationnaire remonte au moins à 1920), ceux mis en place à la suite du plan quinquennal de 1929 visent à intégrer une logique productiviste effrénée. Se développe alors une intensification de la collectivisation forcée des terres paysannes, qui s'opère le plus souvent au nom de la dékoulakisation, c'est-à-dire la lutte contre les koulaks (paysans capitalistes). Cette collectivisation se traduit dans les faits, d'une part, par une déportation et un exil systématiques n'épargnant ni les muzhiki (paysans pauvres ou peu aisés) ni les dissidents politiques et, d'autre part, par une famine sans précédent faisant de 1932 à 1933 plusieurs millions de morts, notamment en Ukraine. La violence politique et économique qui s'instaure et se banalise sous Staline est le résultat d'une logique idéologique qui allie plusieurs idéologèmes<sup>7</sup> déjà présents dans différents modèles politiques, dont les sociétés tsaristes et capitalistes : le productivisme, qui ne se réalise désormais plus au profit d'une propriété privée de production mais d'un État centralisé, se fonde sur une concurrence nationale et internationale et sur un projet d'industrialisation accélérée (le « grand tournant », le « grand rattrapage » des sociétés occidentales). L'idée d'une phase capitaliste transitoire devant mener à la révolution socialiste se mue en l'instauration définitive d'un véritable capitalisme étatique de croissance et d'exploitation. Certes l'économie est planifiée, les marchés cadencés et la spéculation interdite<sup>8</sup>, mais l'ouvrier connaît exploitation, aliénation et rationnement tels que lui est ôté tout espoir d'individuation émancipée de la tutelle de l'État (émancipation pourtant chère à Marx). Le fétichisme de la marchandise s'est mué en un fétichisme de la production collective : la production est une fin en soi, elle est le moteur idéologique de tout geste laborieux.

La distinction entre les conditions de travail dans les usines dites libres, les kolkhozes, les sovkhozes et les goulags est souvent ténue et difficile à systématiser : absentéisme, vol de propriété, spéculation, grève, retard sont durement sanctionnés et peuvent à tout moment mener à la punition, à l'arrestation, voire à la déportation. Le régime fonde cette politique sur l'inculcation des notions de travail et de sacrifice au nom de l'économie collectivisée ainsi que sur la conscience de la nécessité d'une rééducation idéologique des « éléments socialement étrangers », des « ennemis de classe ».

La porosité de la frontière entre un régime carcéral-concentrationnaire et un régime de travail au profit de la propriété collective repose sur une atténuation de l'idée de liberté dans le travail, sur une extension du domaine de l'arbitraire et sur la volonté de rompre avec toute forme d'insoumission : un ancien détenu peut devenir dirigeant d'usine ou de camp et *vice versa*<sup>9</sup>. Si le productivisme est une fin en soi pour l'État, le travail le devient au niveau individuel. C'est là une logique strictement totalitaire, au sens propre du terme, c'est-à-dire que chaque individu particulier (le travailleur soviétique) inculque dans ses gestes et sa conscience l'injonction au travail, à la production et au rendement voulue par la totalité qu'est l'État soviétique : l'économie investit jusqu'au moindre recoin d'intimité et l'idéologie confère au plus petit mouvement corporel une signification précise<sup>10</sup>. L'aliénation de l'ouvrier par et pour son travail, que Marx dénonçait au sein des sociétés capitalistes, se trouve radicalisée et doublée d'une mystification collective faisant de l'URSS la patrie du communisme et du prolétariat libéré. Cette mystification, ce voile idéologique, empêche l'affirmation de toute conscience de classe et détourne le sujet politique de son oppresseur réel, qui se présente paradoxalement comme un libérateur et un protecteur éclairé. Se met alors progressivement en place, dans la société soviétique de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, une tendance à la reproduction d'un même appareil politique ; s'instaure une autoconservation dans l'illusion collective et dans la docilité la plus totale ; se développe une inconscience de classe tournée vers un idéal économique chaque jour plus intenable ; s'éloigne enfin de plus en plus clairement la possibilité d'une réalisation concrète de l'utopie idéologique dont se revendique un État exploiteur, arbitraire et inégalitaire.

Il faut pour finir lever un malentendu pouvant être induit par la formulation du titre. « Stalinisme n'est pas communisme » ne signifie nullement qu'il n'existerait aucune substance communiste doctrinaire dans le modèle politique mis en œuvre un URSS. D'autre part, il serait absurde de penser qu'il existerait une distinction nette entre un marxisme philosophique pur et non violent et une pratique politique impure et totalitaire, dévoyant complètement l'idéologie dont elle se revendique. Premièrement, une différence évidente existe entre les premières années successives à la révolution et les années 1930-1940. Les premières furent marquées par une diminution radicale des inégalités, par une évolution des investissements publics dans l'alphabétisation et

L'idée d'une phase capitaliste transitoire devant mener à la révolution socialiste se mue en l'instauration définitive d'un véritable capitalisme étatique de croissance et d'exploitation.



page six



## Goulag Visages et rouages d'un système

Exposition du 7 mars au 31 mai

Pour la première fois en Belgique, une exposition largement documentée décortique le « goulag », ce système concentrationnaire-carcéral extrêmement organisé, mis en place sous Staline en Union soviétique. Par extension, le terme désigne aussi les « camps de travail correctif » par lesquels sont passés des millions de citoyens soviétiques entre 1929 et 1953. Disséminés sur tout le territoire, les goulags sont érigés au cœur des villes comme dans les plaines glacées de la Sibérie.

Prônant la rééducation par le travail, le goulag devient un acteur majeur de l'industrialisation forcée et sert la colonisation des régions éloignées avec de nombreux déplacés assignés à résidence dans des terres inhospitalières.

L'exposition Goulag retrace l'histoire de ce système méconnu via des dessins réalisés en camp, des photographies, des documents d'arrestation, des règlements de travail ou encore des journaux politiques. Sans oublier la vie dans les camps, où cohabitent hommes, femmes,

enfants, délinquants et prisonniers politiques.

Comment sont nés les goulags ? Avec quelles intentions et conséquences ? Inédite, cette exposition revient sur les origines d'un tel contexte de violence, tout en interrogeant les enjeux actuels de ce système.

l'éducation populaire, par une reconnaissance des droits des femmes (divorce, avortement) et des minorités nationales ainsi que par une nationalisation de nombreux secteurs clés de l'économie. Deuxièmement, les mesures répressives prises durant la guerre civile (mais aussi dans les années d'entre-deux-guerres) peuvent être comprises à la lumière des théories marxistes et marxistes. Celles-ci éclairent en effet la volonté d'opposer une lutte armée et organisée à l'alliance des puissances économiques occidentales au profit de l'impérialisme des tsars. L'idée selon laquelle la dictature du prolétariat (ou le « communisme de guerre ») est une contre-réaction exceptionnelle et transitoire dans un contexte de lutte de classes et d'expansionnisme impérialiste peut être appliquée à ce moment d'extrême violence propre à la fin des années 1910 et au début des années 1920. On peut toutefois difficilement concevoir ce que plusieurs commentateurs nomment la « dictature sur le prolétariat » instaurée sous Lénine puis institutionnalisée sous Staline comme l'application d'un quelconque principe communiste. Si plusieurs acquis de la révolution perdurèrent sous Staline (période qui peut elle aussi se lire à partir d'un contexte hautement criminogène), la terreur totalitaire qui s'y développe ne peut être réduite à la seule idéologie dont elle se revendique, mais doit nécessairement prendre en considération les emprunts à d'autres modes de pensée. C'est cette analyse des emprunts idéologiques contradictoires que ce texte a tenté de formuler et d'initier.

\*\*\*

Les réflexions proposées sont donc les prémisses d'une plus ample recherche portant sur les enjeux idéologiques du discours soviétique et de son système répressif. Celle-ci vise à mettre au jour, par la démarche critique, les mystifications déformant une réalité sociohistorique au travers du prisme de la propagande idéologique. Chacun des idéologèmes contradictoires mis en lumière sera approfondi dans un article plus long à paraître dans *Argumentation et Analyse du discours*, qui étudiera également les emprunts aux thèses hygiénistes, à la hiérarchisation ethnique ainsi que le recourt au populisme russe dans le discours soviétique (essentiellement léniniste-stalinien). Le propos général de ce travail donnera lieu à un premier numéro des *Cahiers du Centre Pluridisciplinaire de la Transmission de la Mémoire* consacré aux discours et aux idéologies du Goulag. Si la thématique nécessite bien entendu une rigoureuse contextualisation historique, la démarche privilégiée est celle de l'analyse du discours et de la critique de l'idéologie. L'enjeu réside dans le développement et la mise à l'épreuve de clés d'interprétation pour une forme renouvelée de philosophie politique.

- 1 Michel Barrillon, « L'URSS, un capitalisme d'État réellement existant », in *Agone*, n°21, Marseille, *Agone*, 1999, p. 30-31.
- 2 La Nouvelle politique économique est une phase de relative libéralisation et d'ouverture des marchés opérée en 1921 par les bolcheviks à la suite de la guerre civile. La réquisition de la surproduction n'est plus systématique ; les surplus peuvent alors être échangés, puis vendus ; le commerce intérieur est progressivement rétabli ; des petites entreprises sont autorisées.
- 3 Dans *Le Mythe bolchevik* (Klincksieck, 2017), Alexandre Berkman montre bien en quoi ce discours caricatural, visant à discréditer tout adversaire hostile à la prise de pouvoir totale par les bolcheviks, cache la réalité d'un dévoiement presque intégral des idéaux révolutionnaires. Berkman en vient à considérer les bolcheviks eux-mêmes comme les artisans de la contre-révolution.
- 4 On renverra à ce propos aux analyses importantes de Pierre Broué dans *Le Parti bolchevique* (Minuit, 1963), analyses en partie corrélées par le travail minutieux d'Orlando Figes dans *La Révolution russe* (Denoël, 2007).
- 5 Les boïéviki étaient des groupes armés qui braquaient banques et caisses publiques afin de financer le parti clandestin. Staline fut l'un des acteurs de ces groupes.
- 6 Les travaux de Nicolas Werth sont à ce propos fondamentaux, notamment *La Terreur et le désarroi. Staline et son système* (Perrin, 2007) et *Le Cimetière de l'espérance. Essais sur l'histoire de l'Union soviétique, 1914-1991* (Perrin, 2019). Alexandre Berkman revient constamment sur l'analogie entre les deux époques, analogie par ailleurs réalisée par plusieurs acteurs des premières heures de la révolution et par le peuple russe. À propos des travaux allant en ce sens, voir également le travail de compilation d'Anne Applebaum, *Goulag. Une histoire* (Grasset, 2005), l'article de Julie Grandhay « La Sibérie : terre de relégation » (Sophia Publications, 2019) ainsi que le documentaire réalisé par Michaël Prazan en 2019 (TV Presse Productions), *Goulags* : « les bolcheviks reproduisent le modèle pénitentiaire qui les avait mis aux fers, mais en développant son administration ». Le terme « egocrate » est repris par Claude Lefort à Soljenitsyne dans *L'Invention démocratique* (Fayard, 1994).
- 7 L'idéologème peut ici être défini comme une unité minimale d'idéologie qui se traduit par des particularités formelles au sein d'un même discours. Tout discours peut emprunter des idéologèmes à différentes idéologies contradictoires.
- 8 Comme le montre Alexandre Berkman, cette interdiction de la spéculation se fait bien souvent de façon très asymétrique et touche prioritairement les couches extrêmement pauvres contraintes de vendre quelques biens pour survivre, tandis que certains commerçants, protégés par les cadres du parti ou corrompus par les tchékistes, ont la possibilité de continuer leur marché.
- 9 On renverra notamment au cas de Naftali Frenkel (voir Applebaum, *op. cit.*) ou de Marc Willems, fort bien étudié par José Gotovitch dans *Du communisme et des communistes en Belgique* (Aden, 2012).
- 10 Le corps des femmes n'échappe pas à cette injonction productiviste, celle de l'enfantement de petits prolétaires.

## Sélection bibliographique

- ACKERMAN, Galia, *Le Régiment immortel. La guerre sacrée de Poutine*, Paris, Premier Parallèle, 2019
- BARRILLON, Michel, « L'URSS, un capitalisme d'État réellement existant », in *Agone*, n°21, 1999
- BERKMAN, Alexandre, *Le Mythe bolchevik*, Paris, Klincksieck, 2017
- BROUÉ, Pierre, *Le Parti bolchevique*, Paris, Minuit, 1963
- Collectif, *Les Vaincus. 7 personnages en quête de justice et de liberté*. CD I à IV, Liège, Rakonto asbl, 2017
- COMBE, Sonia, *La Loyauté à tout prix. Les floués du « socialisme réel »*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2019
- FIGES, Orlando, *La Révolution russe*. Tomes I et II, Paris, Gallimard, 2007
- GOTOVITCH, José, *Du Communisme et des communistes en Belgique*. Approches critiques, Bruxelles, Aden, 2012
- GRANDHAYE, Julie, « De Pierre le Grand à Nicolas II. La Sibérie : terre de relégation », in *L'Histoire*. N°461-462 (*Les Mondes du Goulag*), Paris, Sophia Publications, 2019
- JURGENSON, Luba et WERTH, Nicolas, *Le Goulag. Témoignages et archives*, Paris, Robert Laffont, 2017
- LEFORT, Claude, *L'Invention démocratique*, Paris, Fayard, 1994
- LEIVICK, Halpern, *Dans les bagnes du tsar*, Paris, L'Antilope, 2019
- PRAZAN, Michaël, *Goulags*, Paris, TV Presse Productions, 2019
- TISSIER, Michel, *L'Empire russe en révolutions. Du tsarisme à l'URSS*, Paris, Armand Colin, 2019
- VAN PRAAG, Yannik, « La Chute de Berlin. Un cas d'école de la propagande stalinienne », in *Traces de Mémoire*, n°33, Bruxelles, Juillet-septembre 2019
- WERTH, Nicolas, *La Terreur et le Désarroi. Staline et son système*, Paris, Perrin, 2007
- WERTH, Nicolas, *Le Cimetière de l'espérance. Essais sur l'histoire de l'Union soviétique, 1914-1991*, Paris, Perrin, 2019



Plein Tarif : 5 €

Tarif Réduit : 3 € (-26 ans, demandeur d'emploi, groupe (min. 10 pers.), Carte prof, personne handicapée, Citoyen Fondation Cité Miroir, Membre Territoires de la Mémoire, Article 27)

### Visites animées (1h30)

Du lundi au vendredi entre 10h et 15h  
À partir de 15 ans (groupe scolaire)  
25 € + ticket d'entrée / pers.

Réservations obligatoires : [reservation@citemiroir.be](mailto:reservation@citemiroir.be) – 04 230 70 50  
[www.citemiroir.be](http://www.citemiroir.be)

### Organisateur

Une programmation de l'asbl MNEMA Centre Pluridisciplinaire de la Transmission de la Mémoire - Cette exposition a été réalisée en partie par le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère - Maison des Droits de l'Homme - Département de l'Isère



# Un ami nous a quittés

Par la Rédaction

C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès, le 5 octobre dernier, de notre collaborateur et ami de longue date Raphaël Schraepen. Véritable pilier de cette revue, Raphaël laisse un vide immense au sein de ces pages, en particulier celle-ci qu'il a fini par occuper à lui tout seul au fil des années.

« Les lumières de la salle s'éteignent au moment où une puissante voix de contralto entame à cappella la chanson de Billy Taylor : *I Wish I Knew How It Would Feel To Be Free*. Une femme immense, magnifique, arpente la scène, Ilene Barnes vient de commencer un concert. » Un petit coup d'œil dans nos archives nous rappelle que la toute première chronique publiée par Raphaël pour la revue *Aide-mémoire* était consacrée à la chanteuse américaine Ilene Barnes. Apparue dans le n°50 de la revue, en octobre 2009, cette chronique fut d'emblée représentative de ce que Raphaël nous réservera ensuite : une galerie impressionnante de portraits de chanteuses et chanteurs, musiciennes et musiciens, compositrices et compositeurs qui, toutes et tous, utilisèrent leur talent et leur art pour exprimer une révolte, délivrer un message, s'opposer à une injustice voire résister à un pouvoir, fût-il totalitaire.

C'est que la culture musicale – entre autres – de notre complice semblait ne pas avoir de limites. Le réservoir était inépuisable de découvertes, de pépites musicales parfois (souvent) oubliées que Raphaël prenait plaisir à exhumer et à nous faire découvrir ou redécouvrir (pour les plus pointus d'entre nous). À sa manière, il faisait œuvre de mémoire, contribuant à remettre un peu de lumière sur des artistes, de toutes époques et de tous horizons, souvent victimes de leur intégrité et expliquer en quoi il était important de les revisiter aujourd'hui. Ainsi, après Ilene Barnes, ce fut au tour de la malienne Rokia Traoré et l'amérindienne Buffy Sainte-Marie, du musicien et passeur de mémoire catalan Jordi Savall, du metteur en scène allemand génial et enragé Christoph Schlingensiefel ou encore, en vrac, Conlon Nancarrow, Scott Joplin, Ry Cooder, Charles Koechlin, Langston Hughes, Galina Ustvolskaya (disciple de Chostakovitch), Scott Walker... la liste est longue et impossible à reproduire intégralement ici. Raphaël avait à cœur d'expliquer en quoi ces artistes étaient avant tout des militants politiques, des personnes engagées dans les combats de leur temps et, surtout, en quoi cet engagement et ces combats se retrouvaient dans leurs compositions, dans leur musique, dans leur art. Travailler avec lui, c'était en prendre plein la figure et découvrir des continents entiers !

Parallèlement, il développa un intérêt de plus en plus grand pour la question des musiques et compositeurs qualifiés de « dégénérés » par les nazis. Ainsi, du n°58 au n°60, d'octobre 2011 à avril 2012, il publie un triptyque intitulé « Formes des musiques dégénérées » qu'il introduit par ces mots : « Un des aspects de la propagande totalitaire consiste à appliquer à des concepts des qualificatifs impropres mais qui frappent l'imagination. Ainsi, l'expression *entartete Kunst*, "art dégénéré". Cet adjectif d'ordre biologique s'applique ici à un concept, l'art, et donc, en suite logique, le cerveau humain a tendance à réincarner le concept : un art dégénéré ne peut être produit que par des artistes dégénérés. » Par ce texte, Raphaël s'attela à un volumineux travail de mémoire et des noms oubliés ressurgirent sous sa plume, des noms de compositeurs et musiciens victimes d'un des plus terribles régimes politiques de l'Histoire et qui, survivants ou non, furent effacés de la mémoire collective, que ce soit Ernst Krenek, Franz Schreker, Gideon Klein ou encore Viktor Ullmann et Hans Krása, auteur de l'opéra pour enfants *Brundibar* qui sera joué au camp de Terezin.

Raphaël poursuivra son exploration des artistes dits « dégénérés » et son travail débouchera, en 2015, sur la publication d'un livre intitulé *Pas d'oiseau sur les fils* : clin d'œil inversé au titre de Leonard Cohen, *Bird on the Wire*. À Auschwitz, il n'y avait plus d'oiseaux pour chanter. Il écrivait : « Ce livre est inachevé. Il l'est parce que son sujet est toujours vivant. On retrouve encore des documents de l'époque. Ils sont et seront tous des pierres à mettre à l'édifice. Non, *in fine*, les nazis n'auront pas réussi à éradiquer trente ans de création musicale. » Et en effet, de plus en plus de compositeurs et de chefs d'orchestre contemporains, comme James Conlon ou Francesco Lotoro (qui préface le livre) redécouvrent et

remettent en musique les œuvres de ces artistes, y compris, dans le cas de Lotoro, celles composées dans les camps nazis mêmes ! Mélomane humaniste, Raphaël se réjouissait de cette victoire posthume sur la barbarie. Et c'est en restant dans cette veine qu'il fit la découverte qui retiendra son attention jusqu'à ses derniers jours : le magazine *Vedem*.

En janvier 2014, dans les pages du n°67, Raphaël nous décrivait l'aventure extraordinaire des gamins de Terezin et de leur magazine clandestin *Vedem* : « À 14 ans, le jeune Petr Ginz est un adolescent pragois plutôt créatif. Il tient un journal intime, prépare des romans et illustre ceux de Jules Verne. Déporté à Terezin en août 1942, il subit d'abord un accablement terrible. En décembre de la même année, il s'est déjà ressaisi. Cantonné comme tous les garçons de Terezin dans un bâtiment réservé aux jeunes de 13 à 15 ans, aidé par de jeunes adultes prisonniers qui servent souvent de professeurs, il relève la tête. Ce mois de décembre voit la création d'une république "libre", la République de Škid, encouragée par le "gardien" des garçons, en fait un prisonnier adulte du nom de Valtr qui sera aussi un professeur pour eux. L'organe officiel de cette république peuplée quasi exclusivement d'adolescents masculins sera un hebdomadaire clandestin "publié" en un seul exemplaire : *Vedem*, qui signifie "En tête !" ».

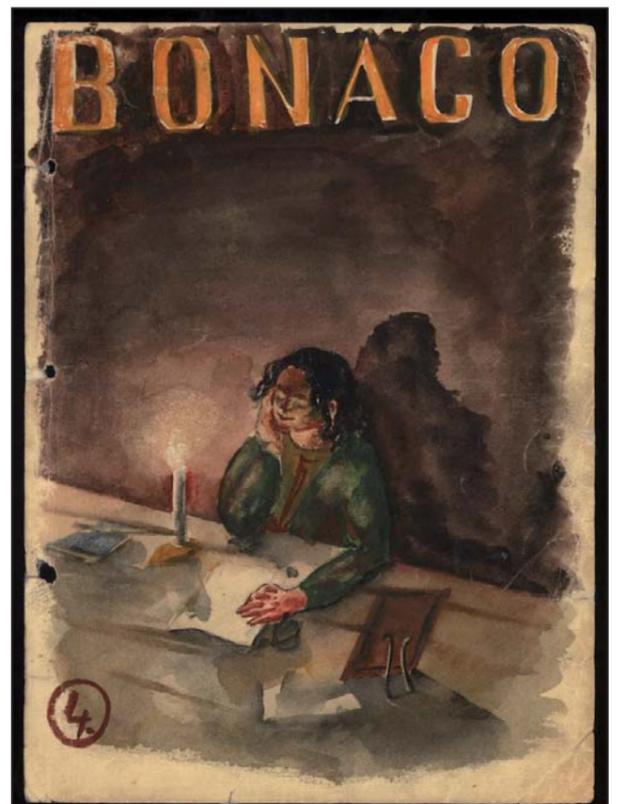
Raphaël était impressionné et émerveillé par le courage et l'intelligence de ces gosses. Si bien qu'il creusa encore le sujet en découvrant d'autres journaux clandestins de Terezin, comme le magnifique *Bonaco*, créé par des jeunes filles. Une rencontre avec le journaliste et écrivain Denis Robert déboucha sur un projet de livre qui, malheureusement, n'aura pas le temps d'aboutir. Un ultime projet, en revanche, l'occupera avec la passion que nous lui connaissions tous : l'adaptation par des élèves de l'enseignement de la Ville de Liège de la pièce *On a (pas) besoin d'un fantôme*, écrite dans *Vedem* par le jeune Hanuš Hachenburg, déporté à Terezin et qui finit assassiné à Auschwitz en 1944, à l'âge de 15 ans.

Ce projet impressionnant aboutit et fut l'objet de l'ultime texte que notre ami eut le temps de nous faire parvenir début septembre et qui parut dans le numéro précédent. Le hasard voulut que son dernier article paraisse exactement dix ans après sa première contribution. Ne reste plus que le souvenir de ces dix années passées aux côtés d'un personnage des plus attachants, à la culture des plus vastes mais en rien prétentieuse, capable d'évoquer l'œuvre de Schoenberg ou de Chostakovitch avant de citer un calembour d'Astérix, évoquer son attachement à Averell Dalton et au grand philosophe Achille Talon, pour enchaîner sur une analyse politique des plus sérieuses du film *Massacre à la tronçonneuse* et partager sa détestation et son dégoût devant l'œuvre et le comportement de Carl Orff.

Raphaël était un être passionné, généreux, à l'éclectisme fou et à la gentillesse vraie, aux indignations franches et aux discussions vivantes et drôles, un contributeur fidèle et fiable de notre petite revue et qui, cet été encore, nous faisait part de ses idées pour l'avenir. Il était notre ami.



Raphaël Schraepen 1957-2019



# La Bibliothèque George Orwell présente

Par Jérôme Delnooz, Justine Frigo et Michel Recloux, bibliothécaires

= coup de cœur

Juliette Boutant et Thomas Mathieu, *Les crocodiles sont toujours là : témoignages d'agressions et de harcèlement sexistes et sexuels*, Casterman, 2019, 19,50€

Le Projet Crocodiles naît sur Internet en même temps que le site Paye Ta Shnek et bien avant le mouvement #metoo. Le livre met en scène des témoignages de femmes victimes de harcèlement de rue et de sexisme avec une originalité : les hommes sont représentés sous la forme de crocodiles. Ce deuxième tome offre une vision large et rend compte d'actes sexistes qui se déroulent aussi ailleurs que dans la rue : les violences gynécologiques et obstétricales, le sexisme dans les rapports avec la police, en milieu professionnel, dans la sexualité, la vie publique ou encore l'éducation.

Laurent Sagalovitsch, *Le temps des orphelins*, Buchet-Chastel, coll. « Qui vive », 2019, 16€

Avril 1945, Daniel, un jeune rabbin américain s'engage comme aumônier auprès des troupes alliées pour essayer d'apporter un peu de sa foi sur les champs de bataille. Arrivé en Allemagne, il participera à la libération du camp d'Ohrdruf, un camp rattaché à Buchenwald. Il se retrouvera confronté à la réalité des camps de concentration et croisera le regard d'un enfant mutique et décharné, qu'il prendra sous son aile et à qui il fera la promesse de retrouver ses parents. Mais comment conserver sa foi face au « silence de Dieu » lorsque l'on est témoin de cette barbarie ?

Philippe Thirault et Roberto Zaghi, *Le vent des libertaires, tome 1*, Les Humanoïdes associés, 2019, 14,50€

Makhno, la Makhnovchtchina... Ces noms peuvent paraître familiers pour qui s'intéresse à l'histoire anarchiste. Pour les personnes plus « néophytes », Thirault et Zaghi ont eu la bonne idée de retracer dans cette BD la vie de Nestor Makhno, ce « petit » Ukrainien né dans une famille pauvre, éduqué dans une famille riche (qu'il fuira), et qui adulte s'est dressé contre l'injustice et l'inégalité dans l'Ukraine rurale. En plein contexte de fin de Première Guerre mondiale et de Révolution soviétique, il crée avec d'autres l'Armée révolutionnaire insurrectionnelle ukrainienne qui combatta la bourgeoisie, l'État, les Allemands, les armées blanches puis rouges... leur opposant le fameux drapeau noir à tête de mort, façon pirate-cosaque !

Park Kun-Woong, *Traité comme une bête : compte rendu des 22 jours de captivité de Kim Keun-Tae*, La Boîte à Bulles, 2019, 30€

L'auteur nous raconte la vie de Kim Keun-Tae, président de la Fédération de la jeunesse démocratique, puis dirigeant de l'Alliance nationale démocratique de la Corée. Un militant qui se bat pour la démocratie en Corée du Sud et qui se verra arrêté et emprisonné à Namyong-dong en septembre 1985. Pendant ses 22 jours de captivité, il y sera torturé et pratiquement laissé pour mort. Il y fera de faux aveux, contraint par la torture, et sera condamné à cinq ans d'emprisonnement pour violation de la loi sur la sécurité nationale. *Traité comme une bête* nous montre également comment des êtres humains ordinaires peuvent devenir des tortionnaires quand ils sont pris au piège des rouages de la machine institutionnelle.

Raphaël Kempf, *Ennemis d'État : les lois scélérates, des anarchistes aux terroristes*, La Fabrique, 2019, 13€

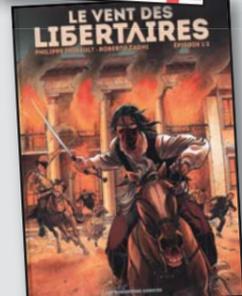
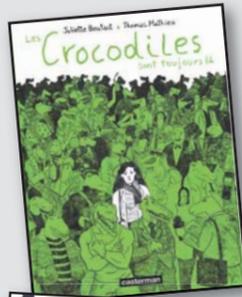
Fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dans un contexte marqué par des attentats anarchistes, les parlementaires français votent plusieurs lois – les fameuses « lois scélérates » – qui répriment la presse et les opinions libertaires. En mobilisant des textes d'intellectuels opposés à l'époque aux dites législations, Kempf dénonce leur élaboration dans l'émotion et sans réel débat démocratique, mais surtout le fondement liberticide qu'elles portaient en leur sein... Fort de l'accroissement de son pouvoir sécuritaire, l'État français appliquera en effet ces mesures d'« exception » contre « la figure de l'ennemi type » de manière permanente, et les instrumentaliser pour contrer plus largement d'autres formes d'oppositions politiques. Le passé est éclairant pour réfléchir à notre présent, et Kempf nous montre que ces mécanismes anti-démocratiques sont reproduits. Par exemple, la loi prolongeant l'état d'urgence contre le terrorisme a permis d'assigner à résidence des militants écologistes lors de la COP 21 en 2015. Le Président François Hollande l'a d'ailleurs reconnu plus tard...

Philippe Mahoux et Jean Blairon, *De la fabrique des lois*, Centre d'Action Laïque ASBL, coll. « Liberté j'écris ton nom », 2019, 10€

Philippe Mahoux a été sénateur (et ministre) pendant près de trente années. Dans ce livre, avec Jean Blairon, docteur en philosophie et lettres, il nous propose un travail réflexif sur son expérience parlementaire, son « agir politique en pratique », portant plus particulièrement sur la manière dont il a pu – avec ses collègues – faire passer des lois. En somme, un bilan sur le temps long afin de produire des connaissances qui pourraient aider à améliorer durablement notre système de « fabrique des lois ». À leur manière, les auteurs souhaitent ainsi lutter contre le discrédit que connaît actuellement la « démocratie représentative » !

Félix Delep et Xavier Dorison, *Le Château des Animaux : Miss Bangalore, tome 1*, Casterman, 2019, 15,95€

« Je vous parle de ce que j'ai vu, Miss B... Rendez l'injustice visible. Faites cesser la peur. Ce sont les deux seuls moyens qui vous sortiront de votre prison. » Revisitant le court roman de George Orwell *La ferme des animaux*, cette bande dessinée montre comment les animaux ont réorganisé la vie dans le château après le départ des humains. Appelée « République des animaux », il ne s'agit pas de démocratie mais bien de dictature, avec à sa tête le puissant taureau Silvio et sa meute de chiens. Les animaux travaillent dur et sont payés une misère. Miss Bangalore (ou Miss B), une chatte craintive qui essaie d'assurer la survie de ses deux petits chatons, s'associe avec un lapin gigolo et un rat nommé Azélar qui apporte avec lui un vent d'espoir et de lutte. La résistance s'organise !



« L'Étranger et l'hospitalité », revue *Lignes*, n°60, octobre 2019, 20€

Jacques Derrida dénonçait déjà en 1995, l'apparition d'un « délit d'hospitalité ». Aujourd'hui, ce « délit » est toujours actuel avec une Europe qui devient de plus en plus inhospitalière. Mais que penser de cette notion d'hospitalité ? Ne risque-t-elle pas d'attiser la peur de l'Étranger ? Ce numéro se demande « si cette notion permet de penser le passage de l'accueil à l'intégration, à la citoyenneté ; si toute hospitalité ne tend pas forcément à se renverser en hostilité ; et quelle politique de l'hospitalité, quels nouveaux dispositifs seraient requis pour résister à cette inversion hostile. ».

Véronique Bergen et Winshluss (ill.), *L'Anarchie, La petite bédéthèque des savoirs*, n°29, 2019, 10€

Défaites vos idées toutes faites sur l'anarchie. En 80 pages, superbement illustré par Winshluss, le concept politique de l'anarchie n'aura presque plus de secret pour vous. Simple et efficace, riche en informations, drôle à lire, ce 29<sup>e</sup> numéro de la collection est à mettre entre toutes les mains pour qu'enfin, cette idéologie politique ne soit plus associée au chaos, au désordre, à la violence et aux bombes des illégalistes. « L'anarchie est la plus haute expression de l'ordre », comme le dit Élisée Reclus.

Christian Thys, *L'enfer de la rédemption nazie*, EME, coll. « L'histoire en mouvement », 2019, 21€

Ce livre présente l'histoire tragique de la montée du nazisme via trois personnalités et leurs écrits personnels, le journal de Joseph Goebbels, le journal d'Alfred Rosenberg et les cahiers noirs de Martin Heidegger. En exploitant et explorant ces trois carnets, « il s'agira de montrer comment une tradition philosophique de qualité est détournée et absorbée par une idéologie mortifère ».

Alain-Marie Ponsart, *Rêves de liberté*, 2018 [autoédition]

La vie héroïque d'un officier belge pendant la Seconde Guerre mondiale et ses multiples tentatives d'évasion, c'est ce que nous raconte la biographie, richement illustrée, de Guy Ponsart, sous-lieutenant durant la campagne des 18 jours racontée par son fils Alain-Marie. Un moment d'histoire personnel au sein de la Grande Histoire.

Bernard Boulad, Paul Bona et Gaël Henry, *La Guerre des Autres : vol. 2 : Couvre-feu sur Beyrouth*, La Boîte à Bulles, 2019, 22€

Fin du dyptique autobiographique de la famille Naggar, au Liban, en 1975, en pleine guerre civile. Qui dit guerre, dit pénurie, attentats, bombes et morts. Dans ce chaos, la vie continue malgré tout son petit bonhomme de chemin, amour, angoisse, culture, plage... et puis la « fuite », le départ vers un havre de paix. « Tous les jours, sur de nombreuses routes du globe, des hommes, des femmes, des enfants quittent leur foyer et leur terre. Tout départ, tout arrachement est douloureux car on ne sait jamais où l'on va, comment on nous accueillera et ce que l'avenir nous réservera. Et ensuite, pour toujours, on porte l'exil en soi. De mal, il peut se transformer en un bien précieux pour devenir citoyen du monde. »

Francis Dupuis-Déri, *Nous n'irons plus aux urnes. Plaidoyer pour l'abstention*, Lux, 2019, 12€

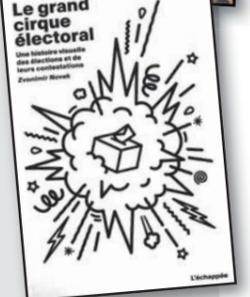
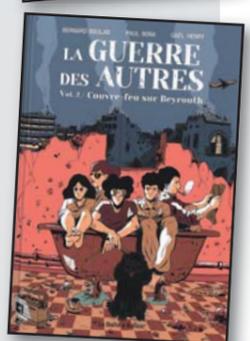
« Voter ! Un droit et un devoir pour ton bon citoyen d'un État. » En est-on vraiment sûr ? Ce livre en défendant la légitimité de l'abstention, attaque de front cette conviction. Ne pas voter est aussi un acte politique mais celui-ci n'est vraiment pertinent que lorsqu'il est accompagné d'un engagement et des actions populaires et solidaires.

Zvonimir Novak, *Le grand cirque électoral : une histoire visuelle des élections et de leurs contestations*, L'Échappée, 2019, 29€

Si vous croyez déjà avoir tout vu en matière de propagande, il vous reste à lire et à parcourir ce grand cirque électoral. Affiches, tracts mais aussi briquet, autocollant, t-shirt, préservatifs tout est bon pour se faire élire. Et donc aussi se faire critiquer, avec humour et aussi parfois, avec violence. Et puis il y a tous les « doux dingues ou extralucides » qui se présentent et saupoudrent les campagnes d'un peu de légèreté. Bémol, uniquement la France. L'auteur aurait certainement des choses à montrer pour la Belgique.

Benjamin Vokar et Philippe Sadzot, *Le Commerce des armes : un business comme un autre ?*, GRIP, 2019, 10€

Tout, tout ce que vous avez voulu savoir sur la vente d'arme ! C'est quoi une arme ? Qui vend ? Qui achète ? Combien d'argent ça rapporte ? Combien de travailleurs, de travailleuses ? Quels sont les critères pour vendre des armes ? C'est quoi le « marché gris » ? Qu'en faire en fin de conflit ? Le tout illustré par Fifi (dit aussi Philippe Sadzot), dessinateur liégeois, ce qui lui fait au moins un point commun avec un vendeur wallon d'armes légères, mais qui font de gros dégâts.



Ces livres sont disponibles en prêt à la Bibliothèque George Orwell des Territoires de la Mémoire ou à la vente dans les bonnes librairies dont la librairie Stéphane Hessel à la Cité Miroir.

# « Mots »

Par Henri Deleersnijder

## Enfermement

9 novembre 1989 : un mur tombe à Berlin, le Mur de la guerre froide. Et l'espoir d'un monde apaisé, réconcilié, pris dans une spirale euphorique, prend son essor. La démocratie – libérale, en l'occurrence – est à portée de main pour tous les peuples. Se replonger à ce propos, au lendemain de la chute du totalitarisme soviétique, dans la lecture du livre de Francis Fukuyama, *La Fin de l'Histoire et le dernier homme*<sup>1</sup>.

30 plus tard : l'optimisme est en berne, les deux Europe – de l'Ouest et de l'Est – sont séparées par un mur d'incompréhensions. Et les murs, clôtures et autres barrières de séparation prolifèrent, lacérant la planète un peu partout : entre les États-Unis et le Mexique, Israël et la Palestine, l'Iran et l'Afghanistan, l'Arabie saoudite et l'Irak, Ceuta et le Maroc, la Hongrie et la Serbie, etc. L'Union européenne elle-même est en passe de se muer en forteresse, empêchant les migrants d'y entrer. Se souvenir à ce sujet de la minutieuse exploration de la naissance de la prison dans l'ouvrage de Michel Foucault, *Surveiller et punir*<sup>2</sup>.

Rien de nouveau sous le soleil donc ? Grande muraille de Chine, limes de l'Empire romain, enceintes médiévales, lignes de défense de l'entre-deux-guerres, ghettos de la Seconde Guerre mondiale, rideau de fer d'après-1945, centres fermés contemporains : les hommes ont toujours voulu se protéger de leurs semblables, soit pour les empêcher de s'échapper, soit pour les empêcher d'entrer. Sans pour autant y parvenir totalement.

Et s'il y avait, en définitive, quand même du nouveau ? Dans les rêtes cette fois. Le *too much* est frappé d'ostracisme au nom d'un « politiquement correct » qui est en train de phagocyter les esprits : les caricaturistes en savent quelque chose qui sont mis sous pression, quand ils ne sont pas simplement l'objet de menaces ou de tueries. Le *New York Times* a d'ailleurs décidé de renoncer au dessin de presse à connotation politique.

C'est qu'ils sont légion aujourd'hui ceux qui font profession d'être indignés. À croire qu'être choqué est la dernière façon d'être au monde. On est bien loin du slogan de Mai 68 - « Il est interdit d'interdire » - dont on a pu certes contester le ton ridiculement péremptoire, mais qui était au moins habité par une rassurante passion pour la Liberté !

Si on laisse le champ libre aux Savonarole de la morale, aux Torquemada de la santé, aux ayatollahs de l'hygiénisme ou de l'ascétisme, aux nouveaux censeurs des œuvres d'art, cinématographiques en particulier, pour sûr que notre société déjà en proie aux turbulences risque de cingler vers des horizons aseptisés.

La fin du Moyen Âge, hantée par l'apocalypse, avait connu ces poussées de repentance allant jusqu'à des scènes publiques d'autoflagellation. Si l'on n'y prend garde, on pourrait assister, en notre postmodernité anxieuse, au retour de nouveaux croisés fustigeant le plaisir de vivre.

Bref, en présence de ce confiné qui nous guette, de cet enfermement qui risque de nous piéger, envie de hurler : de l'air, de l'air ! Et de revendiquer, haut et fort, le droit de rire ! Puisque c'est, Rabelais *dixit*, le propre de l'espèce humaine... ••

## Crimes de guerre nazis

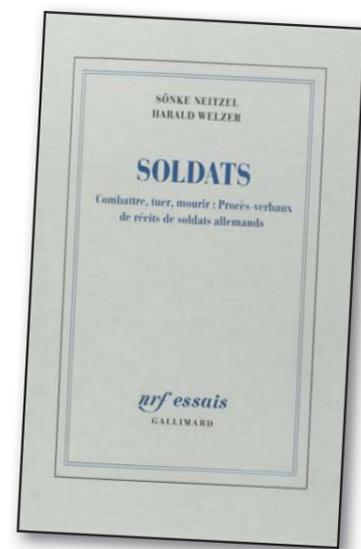
Par Jean-Louis Rouhart

Les crimes de guerre et autres actes de violence, commis par les troupes de la *Wehrmacht* (l'armée régulière allemande), les unités de SS et de policiers allemands dans les territoires occupés (Pologne, Union soviétique, France, Belgique...) lors de la Seconde Guerre mondiale, ont-ils été perpétrés davantage pour des raisons militaires et sociologiques que pour des considérations idéologiques liées à la doctrine national-socialiste ? C'est ce que tentent de démontrer l'historien Sönke Neitzel et le sociologue Harald Welzer dans un ouvrage de plus de six cent pages, intitulé *Soldats, combattre, tuer, mourir : Procès-verbaux de récits de soldats allemands*<sup>1</sup>.

Il s'agit d'une analyse des protocoles des conversations de prisonniers de guerre allemands<sup>2</sup>, enregistrées à leur insu dans des camps de prisonniers anglais et américains. Exploitées à l'époque par les services de renseignement des forces alliées en tant qu'informations militaires sur l'état du matériel militaire, le développement des nouvelles armes ainsi que sur le moral des troupes allemandes, ces conversations ont servi aux deux auteurs précités pour approfondir nos connaissances relatives au « cadre de référence » qui conditionnait les perceptions et les actions des soldats de la *Wehrmacht*, des SS et des policiers allemands. Ils en tirent la conclusion que l'idéologie national-socialiste avait joué un rôle moins déterminant qu'on ne le pensait dans les motivations qui ont poussé les soldats à combattre, détruire et commettre des crimes de guerre dans les territoires occupés.

Les auteurs pensent en effet que les combattants étaient davantage guidés par des valeurs d'ordre militaire telles que l'accomplissement du devoir, la bravoure au combat, l'obéissance au chef, la discipline militaire, soit des valeurs traditionnelles présentes dans l'armée allemande depuis le 19<sup>e</sup> siècle, et étaient aussi également par des considérations sociologiques comme la camaraderie, l'entente et la solidarité du groupe. Ils en veulent pour preuve que les sujets de conversations des soldats enregistrés sont rarement d'ordre idéologique et que les préjugés raciaux, la foi dans Hitler et dans la victoire finale ne font que rarement l'objet de discussions entre les soldats. L'extermination des Juifs, à laquelle ils doivent participer ou sont invités à assister, ou encore dont ils ont entendu parler, ne fait pas débat, seules les modalités des tueries posent quelques problèmes à certains. Il en va de même pour l'assassinat des prisonniers de guerre soviétiques ainsi que pour l'exécution des partisans/résistants et des civils.

Dans leur étude détaillée des thèmes qui font l'objet des conversations des militaires, les auteurs montrent que les soldats conversent plutôt sur des aspects techniques, lorsqu'ils décrivent leur armement et leur équipement, ou s'entretiennent, parfois en se vantant, de leurs performances militaires et des expériences qu'ils ont vécues dans les territoires occupés. Ce n'est que très rarement (et surtout quand la défaite se précise) qu'ils abordent la responsabilité morale de leurs chefs (et de leur Führer) dans les exactions commises et font part de leur crainte de voir leurs crimes vengés par les troupes ennemies. Pour étayer leur thèse, les auteurs commentent de nombreux extraits des conversations échangées, ce qui permet au lecteur de se rendre compte que nombre de soldats



décrivent les actes de violence, qu'ils ont commis ou qui leur a été rapportés, sans aucune empathie pour le sort réservé aux victimes, parfois même sur le ton de la plaisanterie. Dans certains cas, des interlocuteurs ne cachent pas leur plaisir sadique à avoir accompli leur œuvre de destruction, comme ce pilote relatant un raid effectué au-dessus de l'Angleterre :

« Une fois, nous avons fait une attaque à très basse altitude, près d'Eastbourne. Nous sommes arrivés et avons vu un grand château, apparemment il y avait un bal, en tous cas il y avait des dames costumées et une chapelle. (...) Nous avons survolé l'objectif, puis sommes passés à l'attaque et avons tiré. Mon cher ami, quel plaisir nous avons eu<sup>3</sup> ! »

Les conclusions de l'étude, diminuant le rôle de l'idéologie nazie dans les motivations des militaires, n'ont pas manqué de susciter des controverses<sup>4</sup>. Pour notre part, nous aimerions faire remarquer que si les considérations idéologiques étaient quasiment absentes des conversations des prisonniers de guerre allemands, c'est qu'elles étaient sans doute parfaitement intégrées dans l'*habitus* des soldats, en raison de l'endoctrinement massif et de la propagande que ceux-ci avaient subis. Par ailleurs, comment expliquer le comportement des SS, en particulier celui des *Waffen-SS*, réputé pour être fanatique et plus brutal que celui de la *Wehrmacht*, si ce n'est par un endoctrinement idéologique plus avancé ? Il semble que c'est plutôt la conjonction de mobiles militaires, sociologiques et idéologiques, qui a fait que des crimes de guerre d'une telle gravité ont pu être commis et qu'une armée régulière, constituée en partie de miliciens comme la *Wehrmacht*, a pu se rendre coupable d'exactions dont on mesure aujourd'hui toute l'importance.

1 Paris, Gallimard, coll. « NFR Essais », 2013. Traduction de l'allemand de *Soldaten. Protokolle vom Kämpfen, Töten und Sterben*, Frankfurt am Main, S. Fischer Verlag 2011.

2 Ont été également enregistrées des conversations entre des prisonniers de guerre italiens, placés eux aussi sur écoute.

3 Enregistrement du 26.10.1940 de V.Greim, *Special Report Air Force*, 828, conservé à The National Archives, Kew, London, WO 208/4120. Cité dans Sönke Neitzel ; Harald Welzer, ouvrage cité, p. 106. Traduit de l'allemand par l'auteur.

4 On lira à ce sujet les analyses pertinentes de Robert Kahn dans la revue *Témoigner. Entre histoire et mémoire*, 118, 2014, pp. 177-179 et de Catherine Coquio dans *Acta fabula*, vol. 14, n° 5, juin-juillet 2015.

1 Voir « Un rebelle d'extrême droite » in *Aide-mémoire* n°90 d'octobre-décembre 2019

2 Voir « Le Gramsci de l'extrême droite » in *Aide-mémoire* n°78 d'octobre-décembre 2016

3 DE BENOIST, Alain, « L'Allemagne de Von Salomon » in *Vu de droite. Anthologie critique des idées contemporaines*, Paris, Copernic, 1977, pp.539-548

4 DE BENOIST, *op.cit* p.545

5 Voir « Un résistant d'extrême droite » in *Aide-mémoire* n°67 de janvier-mars 2014

6 Voir « Un cinéaste sous le nazisme : Veit Harlan » in *Aide-mémoire* n°19 d'octobre-décembre 2001

7 Voir « Le "résistantisme", un équivalent au négationnisme » in *Aide-mémoire* n°44 d'avril-juin 2008

8 Ministre des Affaires étrangères d'origine juive sous la République de Weimar.

9 VON SALOMON, Ernst, *Les réprouvés. Collection « Feux croisés. Âmes et terres étrangères »*, Paris, Plon, 1931, p.7

10 Id. p.10

11 Id, p.32  
12 P.168

13 P.239

14 Pp.311-312

15 Pp.36-37

16 P.223

17 P.6

18 P.100

19 P.69

20 P.60

21 P.23

22 P.422

1 Coll. « Champs », Paris, Flammarion, 1992.

2 Coll. « Bibliothèque des histoires », Paris, Gallimard, 1975.

# L'extrême droite n'hésite jamais à utiliser la violence

U n e c h r o n i q u e d e J u l i e n D o h e t

Comme cette chronique le démontre, l'extrême droite n'est pas un bloc monolithique mais est traversée de courants, de mouvances ayant des désaccords pouvant être importants dans un système de pensée et une vision du monde basée sur une inégalité naturalisée et immuable. Le parcours de l'auteur des *Réprouvés* est à cet égard illustratif.

## Un parcours étonnant

Notre dernière chronique évoquait le trajet d'une figure clef de l'extrême droite française<sup>1</sup> qui plaçait son autobiographie dans la filiation d'un ouvrage similaire publié en Allemagne. Un ouvrage clef, publié en 1928, qui a traversé les époques et est toujours considéré comme une référence dans les milieux d'extrême droite, notamment par la place que lui accorde Alain De Benoist<sup>2</sup> dans son livre central *Vu de droite*<sup>3</sup>. Ernst Von Salomon est né le 25 septembre 1902 à Kiel. C'est donc à 16 ans qu'il s'engage à corps perdu au sein de différents groupes paramilitaires d'extrême droite dans la guerre civile qui touche l'Allemagne au moment de la défaite de la Première Guerre mondiale. Une période qu'il raconte dans son livre *Les réprouvés* que nous analysons ici. À sa sortie de prison, il continue le combat politique et sera à nouveau emprisonné brièvement en 1929. Contrairement à un grand nombre de ses compagnons de combat, Von Salomon ne s'engage pas activement dans le parti nazi car, « plus qu'un nationalisme révolutionnaire, il professe un aristocratism rigide<sup>4</sup> », et fait partie d'une mouvance oppositionnelle de droite à Hitler<sup>5</sup>. Ce positionnement lui vaut un bref emprisonnement mais ne l'empêche pas de travailler comme scénariste de films à la UFA<sup>6</sup>. En 1945, il est interné par les Américains et ne sera libéré qu'en septembre 1946. Il reprend alors ses activités et publie un autre livre important *Le Questionnaire* en 1951 (traduit en français en 1953) qui est une critique de la dénazification et peut être rapproché de livres sur le « résistancialisme »<sup>7</sup>. Von Salomon meurt le 9 août 1972 à Winsen, près de Hambourg.

## Quatre années de luttes intenses

La période allant de son inscription dans les corps francs à sa libération de prison, en passant par la participation à l'assassinat de Walther Rathenau<sup>8</sup> le 24 juin 1922 est donc le sujet de son autobiographie. Celle-ci débute avec l'insurrection qui fait suite à l'Armistice : « Ainsi défilaient les lutteurs de la révolution. Était-ce donc de cette fourmilière noirâtre que devait jaillir la flamme brûlante et par elle que devait se réaliser le rêve de sang et de barricades ? Impossible de capituler devant ceux-là ! On ne pouvait avoir que mépris pour leurs prétentions sans fierté, sans certitude de victoire, sans force conquérante<sup>9</sup>. » Directement, le jeune Von Salomon s'engage dans les forces contre-révolutionnaire : « à cette époque j'avais tout juste seize ans et j'étais élève officier à la 7<sup>e</sup> compagnie de la "Königlich Preussische Hauptkadettenanstalt". Dans les premiers jours qui suivirent le début de la révolution, je formai le projet de balayer les marins de leur quartier général<sup>10</sup>. » Il rejoint alors un groupe de corps francs : « Des proclamations étaient affichées dans les rues : on demandait des volontaires. On voulait organiser des formations pour la protection des frontières de l'Est. Le jour de l'entrée des troupes dans la ville, j'allais m'engager. Je fus accepté, je revêtis l'uniforme, j'étais soldat<sup>11</sup>. » En avril 1919, il part donc pour la Baltique où il participe à de nombreuses batailles sanglantes dont la pitié est exclue, même les prisonniers étant exécutés. Il combat en Lettonie autour de Riga considérée comme une ville allemande. Malgré leur détermination, les différents groupes militaires allemands ne font pas le poids et se retrouvent isolés. À l'annonce du putsch mené le 13 mars 1920 pour mettre au pouvoir Wolfgang Kapp, fondateur du parti allemand pour la patrie, le groupe auquel appartient Von Salomon rentre en Allemagne. Mais ils sont arrêtés et battus par les forces de gauche qui,

via une grève générale, bloquent les putschistes qui échouent dès le 17 mars.

Ce premier échec ne le détourne pas de ses convictions : « (...) je ne suis pas un tribun. Ah non ! Mais je crois que c'est à nous de faire la révolution. C'est-à-dire une révolution nationale. Et nous l'avons, je crois, déjà commencée. (...) je crois que tout ce que nous avons fait jusqu'à présent était déjà un commencement de révolution. Un embryon. Nous ne l'avons peut-être pas voulu consciemment, mais ça n'a pas d'importance. Le résultat a été révolutionnaire. Toutes les révolutions de l'histoire mondiale ont commencé par la révolte de l'esprit et se sont terminées sur les barricades. Nous avons justement fait le contraire (...)»<sup>12</sup>. » Libéré, Von Salomon vit alors dans le dénuement dans la Ruhr et participe à divers groupes d'extrême droite qui foisonnent et n'arrivent pas à se structurer. Après avoir un temps participé à un groupe de « résistants » qui éliminent celles et ceux qui aident les occupants français, il part en Haute-Silésie pour se battre contre les Polonais où ils se retrouvent avec des compagnons déjà croisés à plusieurs reprises depuis 1918 : « En Haute-Silésie, où siégeait l'assemblée générale des activistes allemands, le contact s'était établi tout seul entre les hommes qui avaient agi autrefois séparément dans toutes les parties du Reich ; ce qui, à l'heure présente, leur permettait, grâce à un parfait emboîtement, de donner à leurs actions respectives plus d'élan et plus d'importance. Dans les mois qui suivirent, un filet résistant, invisible, élastique, se forma, dont chaque maille réagissait aussitôt que dans un endroit quelconque on faisait un signal. Cela se réglait sans qu'il existât une véritable organisation, sans plan et sans ordres, par le seul effet d'une solidarité spontanée et toute naturelle<sup>13</sup>. ».

Sa rupture avec la logique parlementaire est alors totale. Retrouvant les membres d'une société secrète, l'Organisation Consul, il participe donc à un assassinat destiné à faire basculer le pays. Réfugié en Bavière, il y est arrêté et commence alors une période de prison dont il décrit la dureté des conditions. Il n'y reste cependant que 5 ans et sort en 1927. Ne regrettant rien : « Nous souffrions du mal de l'Allemagne. La transformation qui s'opérait en elle nous la ressentions en nous comme une douleur physique, mais qui s'accompagnait d'une sorte de volupté profonde. Nous avions toujours été au plus fort de la mêlée, nous avions toujours été là où s'accomplissait la destruction, nous y avions participé. Et pris ainsi entre deux ordres, l'ancien que nous étions en train d'abolir et le nouveau que nous aidions à construire, sans trouver place nous-mêmes dans l'un des deux, nous avions perdu la paix, nous étions devenus des sans-patrie, porteurs maudits des forces créatrices, puissants par notre volonté de ne reculer devant aucune responsabilité et réprouvés pour cette volonté (...) nous étions une génération maudite et nous disions oui à notre destin<sup>14</sup>. »

## Un dégoût du vieux monde accompagné d'un anticommunisme viscéral

Comme on le lit dans cet extrait, le refus de la révolution rouge ne fait pas, loin de là, de Von Salomon un allié de la République de Weimar. Un des aspects est la dénonciation d'une bourgeoisie qui se planque et profite de l'action des autres : « Tous suants et essoufflés, par la marche, nous percevions le son des mélodies nègres qui s'échappaient des bars et des boîtes où l'on s'amuse, nous croisions des profiteurs et des grues ivres et tapageurs, nous voyions les bourgeois que nous nous étions chargés de protéger assis dans des cabarets chics avec des filles qu'ils enlaçaient étroitement devant des tables couvertes de bouteilles et de verres étincelants ou bien exécutant sur le miroir d'un parquet des danses sensuelles et enivrantes. Et de loin arrivait encore le bruit assourdi de quelque fusil de nos camarades<sup>15</sup>. » Clairement Von Salomon a rompu avec les valeurs bourgeoises : « Aucune barrière ne pouvait subsister entre nous, car nous suivions tous la même loi, une loi unique. Et par là nous étions véritablement libres. C'était la raison pour laquelle rien de ce qui relevait des valeurs bourgeoises ne pouvait compter pour nous, et c'était aussi la raison pour laquelle il

n'existait pour nous aucune question insoluble ni dans le passé, ni dans l'avenir. D'ailleurs aucun de nous n'avait l'idée de réfléchir aux solutions<sup>16</sup>. ».

Mais ce qui fonde vraiment son engagement, comme il le dit dès le départ est l'anticommunisme : « En tête d'un long cortège on portait un énorme drapeau et ce drapeau était rouge ; lamentable et mouillé il pendait au long d'une grande hampe et se balançait comme une tache de sang au-dessus de la foule rapidement attroupée. Derrière le drapeau se trainait une masse de gens las qui avançaient en désordre, les femmes en tête. Dans leurs amples jupes elles se pressaient en avant ; la peau grisâtre de leur figure retombait toute plissée sur leurs os pointus. La faim semblait les avoir creusées<sup>17</sup>. » Une peur du rouge qui explique aussi les soutiens reçus par les groupes paramilitaires : « Mais nous qui luttons sous les anciennes couleurs, nous avons sauvé la patrie du chaos. Que Dieu nous pardonne, ce fut notre péché contre l'esprit. Nous avons cru sauver le citoyen et nous avons sauvé le bourgeois. Le chaos est plus favorable au devenir que l'ordre. (...) Ce qui rendait possible notre lutte en Courlande c'était la peur que l'ouest avait du bolchévisme. Nous ne faisons pas une seule attaque qui ne fût approuvée par ce cercle d'hommes que l'Allemagne reconnaissait pour son gouvernement. Et ce gouvernement ne donnait pas un seul ordre valable qui n'eût été vu et approuvé par les cabinets alliés<sup>18</sup>. »

## Aucun doute sur l'appartenance au champ de l'extrême droite

Pour lutter contre les rouges, les différentes tendances de l'extrême droite se retrouvent : « Il y avait là dans ces provinces encore beaucoup d'autres compagnies. Il y avait là des formations bien ordonnées sous des chefs sûrs, recrutées et marchant selon un ordre imposé. Il y avait des bandes d'aventuriers que l'inquiétude fouettait et qui cherchaient la guerre et avec elle le butin et la vie sans contrainte. Il y avait des corps de patriotes qui ne pouvaient se résigner à la débâcle de la patrie et voulaient défendre les frontières contre la ruée du flot rouge écumant. Et il y avait aussi la Landeswehr balte composée des seigneurs du pays qui étaient décidés à sauver à tout prix leur tradition sept fois séculaire, leur culture vigoureuse et raffinée, ce bastion oriental de la suprématie germanique, et il y avait enfin ces bataillons allemands formés d'hommes rustiques qui voulaient coloniser (...)»<sup>19</sup>. » Avec une référence aux lansquenets, référence toujours utilisée aujourd'hui par Nation qui a fait de ce chant son hymne : « Ils étaient des lansquenets, mais quel était le pays dont ils étaient les serviteurs ? Ils avaient reconnu la grande duperie de cette paix et ils ne voulaient pas y participer<sup>20</sup>. » On retrouve aussi ce mythe fondateur d'une armée allemande invaincue sur le front mais trahie par l'arrière : « Nos soldats rentraient, notre brillante armée était là, elle qui jusqu'au bout avait fait son devoir, qui avait gagné nos plus belles victoires, victoires dont l'éclat nous semblait presque insupportable maintenant que la guerre était perdue. L'armée n'était pas vaincue, le front avait tenu jusqu'à la fin. Il revenait et il renouerait tous les liens<sup>21</sup>. »

Et bien entendu, une vision du monde basée sur des forces naturelles éternelles : « Non la lutte n'était pas encore finie. Tous sentaient qu'elle ne pouvait pas être finie. Et si le monde des réprouvés avait disparu, la Tâche restait. (...) Et ce pouvoir que nous avions et que nous aurions toujours la tâche d'attaquer était illégitime, car il s'appuyait sur une hiérarchie des valeurs dictées par les besoins des hommes et non pas sur cette force éternelle et plus profonde qui aurait dû primer tous les besoins des hommes. Nous en avions toujours appelé à cette force et jamais à rien d'autre. Nous n'en avions jamais appelé aux partis et aux programmes, aux drapeaux et aux insignes, aux dogmes et aux théories. Et si notre attitude équivalait à notre condamnation par ce monde, c'était parce qu'elle avait pour but de faire triompher cette force sur l'ordre établi (...)»<sup>22</sup>. ».





Le réseau « Territoire de Mémoire »  
 Les villes ou les communes  
 Aiseau-Présles, Amay, Andenne, Anderlecht, Anderlues, Anhée, Ans, Anthistes, Antoing, Arlon, Assesse, Aubange, Awans, Aywaille, Bassenge, Bastogne, Beaumont, Beauraing, Beauvechain, Beyne-Heusay, Beloeil, Berloz, Bertrix, Bievre, Blegny, Bouillon, Boussu, Braine-L'Alleud, Braine-le-Château, Braine-le-Comte, Braives, Bruxelles, Chapelle-lez-Herlaimont, Charleroi, Chaudfontaine, Chaumont-Gistoux, Chièvres, Chimay, Chiny, Ciney, Clavier, Colfontaine, Comblain-au-Pont, Comines-Warneron, Courcelles, Court-Saint-Étienne, Couvin, Dalhem, Dison, Donceel, Durbuy, Ecaussinnes, Engghien, Engis, Erezée, Esneux, Etterbeek, Evere, Farcinnes, Fernelmont, Ferrières, Fexhe-le-Haut-Clocher, Flémalle, Fléron, Fleurus, Flobecq, Floreffe, Florennes, Florenville, Fontaine-l'Évêque, Fosses-la-Ville, Frameries, Froidchapelle, Gedinne, Geer, Genappe, Gerpinnes, Gesves, Gouvy, Grâce-Hollogne, Grez-Doiceau, Habay, Hamoir, Ham-sur-Heure-Nalinnes, Hannut, Hastière, Havelange, Herbeumont, Héron, Herstal, Herve, Hotton, Houffalize, Huy, Incourt, Ittre, Jalhay, Jemeppe-sur-Sambre, Jette, Jodoigne, Juprelle, La Bruyère, La Louvière, Lessines, Leuze-en-Hainaut, Liège, Liernu, Limbourg, Lincet, Lobbes, Malmedy, Manage, Manhay, Marchin, Martelange, Meix-devant-Virton, Merbes-le-Château, Modave, Momignies, Mons, Morlanwelz, Musson, Namur, Nandrin, Neupré, Ohey, Onhaye, Orp-Jauche, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Ouffet, Oupeye, Pepinster, Peruwelz, Perwez, Philippeville, Plombières, Pont-à-Celles, Profondeville, Quaregnon, Quévy, Ramillies, Rebecq, Remicourt, Rixensart, Rochefort, Rouvrois, Rumes, Sainte-Ode, Saint-Georges-sur-Meuse, Saint-Ghislain, Saint-Gilles, Saint-Hubert, Saint-Nicolas, Sambreville, Seneffe, Seraing, Sily, Sivry-Rance, Soignies, Sombreffe, Somme-Leuze, Soumagne, Spa, Sprimont, Stavelot, Stroumont, Tellin, Theux, Thimister-Clermont, Thuin, Tintlot, Tintigny, Trois-Ponts, Trooz, Vaux-sur-Sûre, Verlaine, Verviers, Vielsalm, Viroinval, Visé, Vresse-sur-Semois, Waimes, Walcourt, Wanze, Waremme, Wasseiges, Wavre, Welkenraedt, Wellin, Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint-Pierre, Yvoir  
 Les provinces : Brabant wallon, Hainaut, Liège, Luxembourg

## Le mot du Président

Par Jérôme Jamin

Dans quelques semaines, le lundi 23 mars 2020, les membres du conseil d'administration de l'association Les Territoires de la Mémoire termineront un mandat prévu par les statuts pour une durée de trois ans. Un mandat renouvelable, ce qui amènera l'assemblée générale à élire une nouvelle équipe qui sera composée en partie d'anciens et en partie de nouveaux membres issus bien entendu de notre assemblée.

Ce n'est pas anodin ! L'assemblée dite « élective » qui se prépare devra, par son vote, valider la mise en place d'une nouvelle équipe à un moment crucial de la vie de notre association. D'abord parce que depuis de nombreuses années un vent autoritaire souffle un peu partout en Europe et dans le monde. Avec des idées extrêmes qui parviennent à se glisser au cœur de la vie politique et qui brouillent la ligne de démarcation entre ce qui est acceptable ou non, avec des partis d'extrême droite qui sont désormais au pouvoir dans de nombreux pays – parfois depuis longtemps –, et avec des chefs d'État d'envergure qui n'hésitent pas à commanditer des assassinats politiques (Mohammed ben Salmane, Vladimir Poutine, Donald Trump, entres autres), légitimant ainsi la violence extrême comme politique réalisée par d'autres moyens. Le tout face aux Européens plus inquiets pour leur marché économique et leurs carnets de commande que par le vrai visage de certains de leurs partenaires économiques, pétroliers ou militaires. La ligne politique des Territoires de la Mémoire, fondée sur les valeurs de dignité, de liberté, et d'égalité des droits, doit être cohérente dans un contexte de contradictions, d'hypocrisies et d'estompement des normes.

Le moment est également crucial car durant cette tempête qui a commencé il y a déjà plusieurs années, il a fallu organiser des changements importants au niveau de la direction, avec notamment le départ à la retraite du directeur adjoint Philippe Marchal qui avait intégré l'équipe peu de temps après la fondation de l'association, avec le futur départ du directeur-fondateur Jacques Smits, et avec la sélection au terme d'une procédure

longue et solide d'un vice-directeur, Philippe Evrard, futur directeur. L'institution a bien fonctionné mais cela reste naturellement un défi assez unique pour une association d'assurer la transmission des savoirs et des expériences, une association qui a fêté ses 25 ans et qui reste donc assez jeune au regard d'une carrière professionnelle qui peut être tout aussi longue.



L'institution a bien fonctionné car elle s'appuie sur des services bien installés, coordonnés par des gens de qualité qui peuvent s'appuyer sur des travailleurs motivés. C'est sans doute un des aspects les plus rassurants pour l'avenir, des gens d'expérience aux convictions fortes malgré la tempête, malgré les doutes et les interrogations sur notre travail dans un monde de plus en plus autoritaire.

L'assemblée élective est un moment crucial car même si une partie importante de notre conseil d'administration soumettra à nouveau sa candidature pour la prochaine élection, certains membres, présents depuis le début, ont décidé de ne pas se représenter. C'est à la fois positif car un conseil a besoin de sang neuf, mais c'est aussi une perte ! Avec des expériences et des savoirs qui quittent le bon et loyal service aux Territoires de la Mémoire.

Enfin, l'assemblée qui arrive est importante car nous accueillerons de nouveaux membres, de nouvelles forces qui contribueront au voyage du navire « Territoires » pour encore, espérons-le, au moins 25 ans. ●●



page douze

Portez la Mémoire et construisez l'avenir

# Devenez membre

et profitez entre-autres des avantages suivants :

- ▼ La revue Aide-Mémoire à votre domicile
- ▼ L'entrée gratuite à l'exposition Plus jamais ça !
- ▼ Tarif réduit pour les activités de La Cité Miroir

Versez 10 € (5 € pour les moins de 26 ans) sur le compte  
**BE14 0682 4315 5583**  
 Une carte vous sera envoyée et vous bénéficierez des avantages.

Les acteurs de l'histoire, c'est vous !

www.territoires-memoire.be/membre

Aide-Mémoire Publication trimestrielle du Centre d'Éducation à la Résistance et à la Citoyenneté • Aide-Mémoire est la revue des membres de l'ASBL "Les Territoires de la Mémoire"  
 • Président : Jérôme Jamin • Directeur : Jacques Smits • Boulevard de la Sauvenière 33-35 - 4000 Liège • Tél. : 04 232 70 60 • Fax : 04 232 70 65 • e-mail : aide-memoire@territoires-memoire.be • www.territoires-memoire.be • Revue membre de l'Association des revues Scientifiques et Culturelles http://www.arsc.be • Editeur responsable: Jérôme Jamin • Directeur de la publication : Jacques Smits • Vice-directeur : Philippe Evrard • Rédacteur en chef : Julien Paulus • Comité de rédaction : Henri Deleersnijder, Jérôme Delnooz, Jenifer Devresse, Gaëlle Henrard, Jérôme Jamin, Maite Molina Mármol, Gilles Rahier, Michel Recloux, Olivier Starquit • Infographie et mise en page : Millillu - Valérie Pernot - Polleur • Impression : Vervinck et fils • Les articles non signés sont tous de la rédaction.  
 Toute reproduction, même partielle, de ce trimestriel est strictement interdite sans l'autorisation préalable de l'éditeur responsable. Les articles n'engagent que leurs auteurs. • ISSN 1377-7831

Vos données personnelles font l'objet d'un traitement destiné uniquement à vous informer des activités de notre association sans but lucratif (asbl). Cette dernière met en œuvre toutes les mesures pour assurer la sécurité de vos données et le respect de votre vie privée. En aucun cas ces données ne seront vendues ou cédées à des tiers. Vous pouvez modifier ou faire supprimer vos coordonnées en adressant un courriel à [administration@territoires-memoire.be](mailto:administration@territoires-memoire.be) ou en téléphonant au 04 232 70 60. Vous avez également, en cas de difficulté persistante, la possibilité d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de Protection des Données (APD).